

JUILLET, 1902

LE MESSAGER CANADIEN

Sacrement de Jésus

Organe Officiel de l'Apostolat

de la Prière

VOL. XI.



RUE RACHEL, MONTRÉAL

SOMMAIRE, JUILLET, 1902

Gravure extérieure : <i>Le Sacré Cœur</i> , d'après Ebbinghaus. *	
Intention générale de juillet 1902 : <i>Le respect et l'amour du nom de Jésus</i>	289
Le saint nom de Jésus (<i>poésie</i>).....	296
Les Douze Promesses du S. Cœur : <i>Douzième promesse (à suivre)</i>	298
Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et premier seigneur de l'île d'Anticosti (Bibliographie).....	302
Galerie nationale : <i>Jeanne Le Ber</i>	305
Chez les Ursulines de Québec.....	312
Mois du Précieux Sang.....	314
Les Humbles. — Le Frère Godet, de la Compagnie de Jésus.....	315
Les derniers jours de Marquette.....	321
Méditations sur le Sacré Cœur (Bibliographie).....	326
Bulletin de l'Apostolat et de la dévotion au Sacré Cœur. — Rome, p. 327 ; Le mois du Sacré-Cœur, France, p. 328 ; Allemagne, Canada, p. 329 ; Trésor du Cœur de Jésus, p. 301 ; Actions de grâces, p. 331 ; Aux Prières, p. 334.	
Calendrier du mois.....	336
Gravures dans le texte : <i>Apothéose de S. Ignace de Loyola</i> , par Bottoni, p. 297 ; <i>Sainte Marie-Madeleine</i> , par Carlo Dolci, p. 311.	

* Cette gravure est la reproduction d'une peinture exécutée par une Sœur de Jésus-Marie, au couvent de Saint-Joseph de Lévis.

Imprimatur : PAULUS, Arch. Marianopolitanus.

MISSIONS ET RETRAITES

Plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus sont exclusivement occupés à l'Œuvre des Missions et Retraites.

Les Communautés religieuses et les maisons d'éducation sont priées de s'adresser à cet effet au R. P. Filiatrault, S. J., Maison l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal.

Toute demande de Missions en langue française doit être adressée au R. P. Bournival, S. J., aussi à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal; pour les Missions en langue anglaise, au R. P. O'Bryan, S. J., 142 rue Bleury, Montréal.

Messieurs les Curés de la région de Québec pourront s'adresser pour les Missions au R. P. Champagne, S. J., 14, rue Dauphine, Québec.

Les Pères seront heureux d'établir l'Apostolat de la Prière et la Ligue des hommes, au cours de leurs prédications, si on le désire.

Les hommes, prêtres ou laïques qui voudront faire dans une retraite privée les Exercices spirituels de saint-Ignace, seront toujours les bienvenus soit à la maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet, près Montréal, soit à la Villa Manrèse, Chemin Sainte-Foye, près Québec.

ABONNEMENT : 50 c. PAR ANNÉE.

Toute communication (lettre, mandat, etc.) doit être adressée comme suit :

LE MESSAGER CANADIEN

Téléphone Bell
Est 3062

I, rue Rachel, Montréal.

Tirage actuel :

<i>Le Messenger Canadien</i>	15,000
<i>The Canadian Messenger</i>	20,000
Total	35,000



INTENTION GÉNÉRALE

DE JUILLET 1902

Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.

LE RESPECT ET L'AMOUR DU NOM DE JÉSUS

CEST le propre du nom de Jésus d'avoir été le plus haï de tous les noms et le plus aimé, le plus honni et le plus honoré. Cela devait être. Surpassant tous les autres par la sainteté, la majesté, la puissance, ainsi qu'en vertu bienfaisante, le nom divin de Jésus ne pouvait ne pas exciter toutes les haines de la cité du mal ; par contre, il a été aimé par les bons à l'extrême, jusqu'à la folie. Si ceux-là le foulent aux pieds, ceux-ci le portent dans leur cœur et l'exaltent jusqu'aux nues. C'est autour de ce nom auguste que se livrent tous les combats entre l'armée des bons et l'armée des méchants. Les uns luttent pour sa gloire, les autres pour sa destruction. Sa destinée enfin est celle de la personne adorable du Sauveur dont il est inséparable. Aussi bien est-ce à Celui qui le porte que se termine le culte que nous rendons à ce nom « au-dessus de tous les noms » : nos adorations, nos louanges et notre amour.

Le doux S. François de Sales parlant un jour du nom de Jésus : « Que nous serions heureux, disait-il, de n'avoir en l'intelligence que Jésus, en la mémoire que Jésus, en la volonté que Jésus, en l'imagination que Jésus. » Bien heureux, en effet, puisque ce serait la perfection de l'amour divin. A l'exemple du même Saint, affectionnons-nous à ce nom béni, si beau et si grand, si suave, qui l'emporte infiniment sur tous les autres par la vérité, par l'autorité et surtout par sa vertu salutaire.

I

UN NOM PLEIN DE VÉRITÉ

« Un nom nouveau, étrange, sortira de la bouche du Seigneur (1). » Le Prophète désignait en ces termes le nom de Jésus. Il disait bien : « nouveau, étrange, » parce qu'il annonce le prodige par excellence d'un Dieu fait homme ; mais c'est aussi, qu'à l'encontre des noms pour la plupart vides de sens que se donnent les hommes, celui de Jésus, dit S. Bernard, est « plein de vérité. »

Il n'est pas, il est vrai, d'origine humaine, mais d'origine divine : « Le nom de Jésus lui a été donné par le Père, » dit le même Saint (2). Or Dieu qui fait tout avec nombre, poids et mesure, l'a marqué du sceau de sa sagesse infinie. Ce nom divin dit, en effet, tout ce que Jésus est, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il promet, comme tout ce qu'il lui a coûté. Nous allons le voir brièvement.

Jésus, en hébreu, signifie Sauveur, Rédempteur. Oui, sauver les âmes, voilà bien toute la mission du Verbe incarné. Aussi, avant de descendre sur la terre, il voulut qu'un ange annonçât sa venue sous ce nom de Jésus, « parce que c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés, (3) » son peuple, c'est-à-dire toutes les nations du monde, selon ce qui est écrit : « Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour votre héritage, les confins de la terre pour le lieu de votre domaine (4). » Au cours de sa vie publique, Notre-Seigneur déclare souvent qu'il n'est venu que pour sauver les pécheurs. « Quand je serai élevé de terre, dit-il en S. Jean, j'attirerai tout à moi (5). » « Ah ! reprend S. Bernard, c'est que Jésus ne ressemble point aux anciens sauveurs du peuple de Dieu. Ceux-ci n'étaient des libérateurs qu'en leur qualité d'instruments maniés par la puissance divine, et ils

(1) *Nomen novum quod os Domini nominabit.* (Is. LXII, 2.)

(2) *Nomen Jesu primo fuit a Patre prænominatum.*

(3) Ps. CXXIX, 8.

(4) Ps. II, 8.

(5) Joan XII, 32.

n'apportaient qu'une délivrance passagère et temporelle ; c'étaient des ombres de sauveurs. Jésus, au contraire, est le Sauveur véritable ; il délivre par sa propre vertu ; il apporte le salut total et parfait, le salut des corps et des âmes, le salut aux Juifs et aux Gentils, aux vivants et aux morts, le salut pour le temps et pour l'éternité. »

Le nom de Jésus dit plus encore. Il est l'abrégé, le précis et le mémorial de toutes les perfections qui sont en Notre-Seigneur :

Il redit ses perfections divines, car il ne saurait être Jésus s'il n'est infiniment bon, saint, sage, tout-puissant et miséricordieux, la bonté, la sainteté et la sagesse de Dieu même.

Il redit toutes les grâces et toutes les vertus qui lui conviennent en tant qu'homme, car il ne saurait être Jésus s'il n'est homme parfaitement humble, doux, patient, fort, modeste, obéissant et plein de charité, parce qu'il doit être notre modèle, parce que « nous devons tous recevoir de sa plénitude, (1) » parce que tous en recevront les grâces et les vertus dont ils ont besoin pour être sauvés.

Il redit toutes les fonctions qu'il a à remplir à l'égard des hommes, en tant que Dieu et homme tout à la fois : les fonctions de maître, de médecin, de père, de juge, de pasteur, de protecteur et d'avocat de tous les hommes.

Il redit tous les fruits merveilleux qui procèdent de son incarnation, de sa passion et de sa rédemption.

Il redit enfin tout ce qu'il a coûté au Sauveur, de larmes, de douleurs et de fatigues, les souffrances endurées dans sa chair adorable et puis la passion plus cruelle encore de son divin Cœur : « Il s'est humilié, se faisant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. Voilà pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms (2). »

II

UN NOM, PLEIN D'AUTORITÉ

Devant l'éclat divin de ce nom sans tache, si beau et si grand, ah ! que toute autre gloire pâlit ! Qu'elle paraît vaine celle qui

(1) Joan. 1, 16.

(2) Philip. 2, 8, 9.

rayonne de tous ces noms fameux si vantés dans l'histoire ! Chez les héros de l'humanité la gloire est empruntée ; en JÉSUS elle réside comme en son auteur et sa source éternelle. Les premiers eurent sans doute un nom redouté ou béni, il en est qui eurent le pouvoir de fasciner des multitudes, qui provoquèrent l'admiration, l'amour et l'enthousiasme. Il suffisait de prononcer le nom de Napoléon devant ses troupes pour les électriser. Mais combien de temps tout cela leur a duré ? Comme la mort et les années ont considérablement affaibli ce prestige ! tandis que la gloire du nom de JÉSUS ne connaît ni les bornes du temps ni celles de l'espace. Elle ne cesse de rayonner par tout l'univers du plus vif éclat ; elle franchit même les limites de ce monde, elle remplit le ciel et les enfers : « Il lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers (1). »

Il fait trembler les démons, il ravit les anges et les élus, rien n'est comparable à l'empire qu'il exerce sur les cœurs par tout l'univers et dans tous les siècles. Voyez les Apôtres, « ces vases d'élection qui le portent aux nations et aux rois de la terre » : ils ne vivent et ne respirent que pour la gloire du nom de JÉSUS ; ils exhortent tous les fidèles à agir comme eux : « Quoi que vous fassiez en parole ou en œuvre, dit S. Paul, faites tout au nom du Seigneur JÉSUS-CHRIST (2). » Pour le nom de JÉSUS, ils sont contents de souffrir : « Ils allaient se réjouissant d'avoir été jugés dignes de souffrir pour ce nom adorable (3). » « Pour sa gloire ils sont prêts à mourir (4). »

Saint Autoine raconte de S. Ignace d'Antioche, martyr au 2^e siècle, qu'il fut jeté en pâture aux lions et que, sentant les morsures de ces bêtes, il avait toujours à la bouche le très saint nom du Sauveur. On lui demanda pourquoi il invoquait souvent ce nom : « C'est, répondit-il, qu'il est gravé dans mon cœur et que je ne puis l'oublier. » En effet, après sa mort, on lui ouvrit le cœur et on y trouva écrit en lettres d'or le nom sacré de JÉSUS.

(1) Philip. II, 10.

(2) Coloss. III, 17.

(3) Act. V, 41.

(4) Act. XXI, 13.

Qui ne connaît les deux fervents adorateurs du nom de Jésus. qui illustrèrent l'Église au 12e siècle, S. Bernard et le séraphique François d'Assise ? Personne n'a mieux écrit que le premier de ce saint nom. On raconte de S. François qu'il ne pouvait le prononcer ou l'entendre, sans sentir son âme tressaillir ; et il en était si affecté au dehors qu'il semblait entendre une douce mélodie ou savourer quelque chose d'exquis.

Au 14e siècle paraît S. Bernardin de Sienne, à qui revient l'honneur d'avoir popularisé dans l'Église le culte du saint nom de Jésus. Au même temps brillait le B. Henri Suzo. On raconte de ce Saint le trait suivant : Un jour, il prit un canif, et l'amour guidant sa main, dit l'auteur de sa vie, il se coupa et se lacéra la poitrine jusqu'à ce qu'il eût formé les lettres du saint nom de Jésus sur son cœur. Alors, il s'écria : O amour unique de mon âme, ô mon JÉSUS, voyez donc l'ardeur de ma passion pour vous ! je vous ai imprimé dans ma chair ; mais je ne suis pas satisfait, je voudrais aller plus loin et arriver jusqu'au centre de mon cœur ; je ne le puis. Du moins que votre tendresse accueille ma prière, qu'elle supplée à ce qui me manque, et puisque vous le pouvez, gravez vous-même votre saint nom au fond de mon cœur, et cela avec des lettres éternelles que rien ne puisse effacer ni détruire en moi. » Ces lettres, blessures de l'amour, parurent sur sa poitrine jusqu'à sa mort, et à chaque battement de son cœur le nom de Jésus se faisait sentir d'une manière toute particulière.

C'est ce même amour qui au 16e siècle suscite et enflamme Ignace de Loyola et sa Compagnie pour combattre le monstre de l'hérésie. Ce même amour pousse un saint François-Xavier au-delà des mers et lui fait faire des prodiges pour la conversion des peuples de l'Inde.

Mais arrêtons-nous là, ils sont légion les cœurs que ce même amour a transportés, consumés.

III

UN NOM DE SALUT, D'AMOUR ET DE BÉNÉDICTION

Comme les saints, aimons, nous aussi, à prononcer souvent avec une foi vive le nom de JÉSUS, « le seul, nous dit l'Apôtre

saint Pierre, en qui nous puissions être sauvés (1), » « par qui nous sommes sûrs d'être exaucés et d'obtenir toute grâce(2). » Invoquons-le avec confiance, comme l'aveugle sur le chemin de Jéricho, comme Marthe en faveur de Lazare, comme le bon Larron.

C'est un nom d'amour et de bénédiction. S. Bernard, dans son célèbre sermon reproduit par le *Bréviaire romain*, compare le nom de Jésus à l'huile dont parlent les Livres Saints : « Votre nom est doux comme une huile répandue. » Comme l'huile, il éclaire, nourrit et guérit ; c'est une lumière pour notre intelligence, une nourriture pour notre volonté et un remède à nos passions.

Si les ténèbres du doute viennent à assaillir votre intelligence, si les orages du cœur obscurcissent vos pensées, si, dans votre angoisse, vous n'apercevez plus ces belles et sublimes clartés venues d'en haut qui avaient coutume de jalonner votre route, prononcez avec foi et amour le nom de Celui qui a dit : « Je suis la Lumière du monde » ; et les incertitudes et les doutes et les ténèbres se dissiperont comme se dissipent les nuées au souffle de la brise, et l'éternelle vérité brillera doucement à vos yeux d'un nouvel éclat.

Vous vous sentez faiblir au service du Seigneur, le chemin vous paraît long, difficile, escarpé ; il vous semble que vous n'aurez jamais la force de suivre le divin Maître jusqu'au bout et vous vous sentez défaillir accablé sous le poids de votre misère. Prononcez alors avec foi et humilité le nom de Jésus : il renferme une puissance, une vertu secrète, surnaturelle et pénétrante qui assouplit et fortifie les ressorts de la volonté, qui alimente la foi, accroît l'espérance et enflamme la charité. Votre âme rafraîchie, réconfortée, se remettra en route plus allègre. Saint Bernard nous en assure : « Qu'y a-t-il qui éclaire autant l'esprit, réchauffe autant le cœur et le passionne pour la vertu ? Dès que j'entends nommer mon Jésus, il n'est point de bonne pensée qui ne me vienne à l'instant même. Sans ce nom, tout

(1) Act. iv, 12.

(2) Rom. x, 13 ; Joan. xv, 16 ; Joan. xvi, 23, 24.

pour moi est fade et insipide. Jésus est le miel dans ma bouche, une mélodie à mes oreilles, un chant d'allégresse pour mon cœur.»

O Jésus, je ne saurais l'oublier, votre nom très doux est encore un remède souverain aux maladies de l'âme, les tentations et le péché. Si, lorsque je me sens entraîné au mal par mes mauvais penchants, je l'invoque avec confiance, il calme la fièvre de mes passions et me protège efficacement contre les atteintes de l'esprit séducteur. Ainsi triompha votre illustre vierge, sainte Justine, dont un jeune homme avait juré la chute. Ce misérable alla trouver un magicien afin de faire naître, au moyen de son art infernal, une passion coupable dans le cœur de la jeune fille. Mais Justine invoquait votre nom, ô Jésus, et toutes les machinations, tous les philtres secrets échouèrent contre sa vertu. Le magicien se convertit et mourut martyr avec Justine.

Mais soyez surtout, pour celui qui tombe dans le péché, un nom de pardon, de réconciliation et d'amour.

Saint Bernard, après avoir assuré que ce nom divin est le remède à tous les maux, ajoute : « O mon âme, porte don toujours ce remède avec toi, en sorte qu'il purifie toutes tes pensées, tous tes désirs, toutes tes œuvres ! » Nous aussi, portons-le toujours dans notre cœur, ayons-le souvent sur les lèvres, mais évitons le défaut blâmable des personnes qui le prononcent en vain, à tout propos, sans respect, sans attention ni dévotion. On l'a vu, il n'y a pas de meilleure oraison jaculatoire que le nom de Jésus prononcé avec respect et amour. En faire un usage fréquent et familier est l'une des pratiques les plus sanctifiantes, les plus salutaires et les plus propres à nourrir la piété, à enflammer les cœurs d'amour pour Dieu et d'un zèle ardent pour sa gloire. Que votre saint nom soit béni, ô Jésus, dans les siècles des siècles !

L. H., S. J.

Prière quotidienne pendant ce mois :

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée,

en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens et surtout les Associés de l'Apostolat prononcent souvent, avec respect et amour, le nom sacré de Jésus.

Résolution pratique : Incliner la tête au nom de Jésus.

LE SAINT NOM DE JÉSUS

Je sais un nom d'amour, de paix et de gloire,
 Tout l'univers s'incline à ce nom des élus ;
 Pour la terre et les cieus, c'est un nom de victoire
 Et ce nom béni, c'est Jésus.

Jésus pour mon oreille est une mélodie,
 Pour ma langue Jésus est un nectar divin,
 Pour mes sens le parfum de la rose qui plie
 Fraîche sous les pleurs du matin.

Si je nomme Jésus, aussitôt dans mon âme
 Ce nom Sauveur retombe ainsi qu'un doux espoir,
 Et mon amour redit par des soupirs de flamme
 Ce que l'amour seul peut savoir.

Je le dirai le soir et le matin encore :
 Toujours, toujours Jésus! à l'heure du sommeil
 Ce nom clora mes yeux, et quand viendra l'aurore
 Ce nom bénira mon réveil.

Autrefois, m'a-t-on dit, aux jours de mon enfance,
 Le saint nom de Jésus protégea mon berceau ;
 Au-delà de la mort il sera ma défense,
 Ce nom scellera mon tombeau.



APOTHÉOSE DE SAINT IGNACE

—E. Bottoni.



LES DOUZE PROMESSES DU SACRÉ CŒUR

Traduit du flamand par le P. de Manglecere, S. J.

Douzième Promesse

La promesse des neuf vendredis

UN jour de vendredi, pendant la sainte communion, il (Notre-Seigneur) dit ces paroles à son indigne esclave : Je te promets dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois, tout de suite, la grâce finale de la pénitence ; ils ne mourront point en sa disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, men divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment. » C'est ce qu'écrivait en 1688 la bienheureuse Marguerite-Marie à la mère de Saumaise (1).

Examinons tout d'abord à quelle condition JÉSUS a fait cette promesse. Elle est nettement formulée : recevoir le corps de Notre-Seigneur le premier vendredi, neuf fois de suite. Pourquoi Dieu en a-t-il ainsi disposé ? Nous n'en savons rien. Quoi qu'il en soit, telle est sa volonté. Il est le Maître et n'a point à nous rendre compte. Peut-être veut-il ainsi nous remettre en mémoire la passion qu'il a endurée. La sainte communion est un souvenir du jour qui a précédé cette passion, comme la sainte messe est celui du sacrifice sanglant consommé sur le Calvaire. Puis n'est-ce pas un vendredi que le Christ est mort ? N'est-ce pas un vendredi que son Cœur sacré fut ouvert par une lance, et avec le sang et l'eau fit couler sur le monde un torrent de grâces et de bénédictions ?

On demandera peut-être : cette grâce qu'on peut gagner le premier vendredi du mois, ne peut-on pas également l'obtenir le premier dimanche du mois ? Assurément la bonté du Cœur de JÉSUS est immense ; ensuite la peine que se donne un pauvre journalier, qui tâche de faire le dimanche ce que ses occupations lui interdisent le vendredi,

(1) *Vie et Œuvres*, vol. II, p. 159.

est très agréable au Seigneur. Il est également certain que la Sainte Église laisse les membres de la Ligue du Sacré-Cœur libres de choisir un de ces deux jours lorsqu'il s'agit de gagner l'indulgence plénière (2). Cependant nous estimons que l'on ne peut choisir un jour autre que celui fixé par le Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie et posséder la même assurance que celui qui accomplit les conditions à la lettre. Ensuite remarquons en outre qu'il y est dit : *neuf mois de suite*. Inutile d'offrir au Sacré-Cœur une série interrompue de communions.



Les *privilèges* attachés à cet acte de piété sont aussi précisés. On en distingue quatre : la grâce de la pénitence finale, celle de ne point mourir en disgrâce avec Dieu, celle de ne point mourir sans avoir reçu les derniers sacrements, celle enfin de trouver à l'heure dernière un refuge assuré dans le Cœur de Jésus. Ou plutôt ils ne forment qu'une seule et grande grâce : la grâce de la pénitence finale, qui comprend les trois autres. Peu importe la manière dont on les distribue. Une chose est certaine, c'est que ces promesses sont fort précieuses, et, à tous égards, dignes de notre ambition.



Et tout d'abord de quelle façon est faite ici la promesse de la persévérance finale ? De la façon la plus explicite. En vertu de cette promesse il apparaît clairement que tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, en l'honneur du Sacré-Cœur, recevront la grâce de la persévérance finale, et conséquemment seront assurés de leur salut éternel. Pour nous confirmer dans cette opinion, nous n'avons qu'à écouter les dictées de la saine raison, à savoir que dans le commentaire d'un texte nous devons nous en tenir au sens littéral et naturel, à moins que des difficultés insolubles rendent ce sens inacceptable.

Demandez à n'importe quel croyant, qui a lu et entendu la parole du Seigneur, le sens littéral de cette promesse ; il vous répondra : Celui qui s'approchera de la Sainte Table neuf premiers vendredis du mois de suite, sera certainement sauvé. Point de difficultés. On se demandera peut-être si cela n'est point en opposition avec la liberté humaine, ou encore pourquoi Notre-Seigneur a fait une promesse dont tant peuvent abuser. Mais ces objections tombent lorsque nous considérons que le Dieu Tout-Puissant peut par sa grâce sauver infailliblement les hommes tout en sauvegardant leur liberté, et lorsque nous réfléchissons qu'il n'est point aussi facile qu'on le pense de satis-

(2) Voir *Beringer*, vol. 1, p. 293.

faire à ces exigences, et qu'il faut une grande énergie de volonté pour commencer et achever cette série de communions. Ajoutons à cela que le but de cette promesse est d'affermir notre confiance et d'augmenter notre amour pour le Sacré-Cœur. Au reste l'expérience nous apprend que la dévotion des premiers vendredis est généralement le premier pas vers une vie nouvelle, plus chrétienne, plus fervente, et qu'elle n'expose nullement ni à l'audace ni à la témérité (1).



• Un de mes paroissiens, écrivait un curé de l'Ouest des États-Unis, est un employé postal sur une de nos lignes de chemin de fer. Son emploi le forçait tous les mercredis à prendre le train du matin qu'il ne pouvait quitter qu'à de fort courts intervalles jusqu'au vendredi soir, à 9.30 heures.

• Un jour qu'il suivait les exercices religieux il fut vivement touché par l'exposition de cette promesse des neuf premiers vendredis. Il résolut aussitôt de faire tous les sacrifices nécessaires afin de pouvoir participer à de pareilles faveurs. Mais une difficulté insurmontable se dressait devant lui : son emploi ne lui donnait point le loisir d'entendre la sainte messe un vendredi matin, et ainsi il lui semblait ne jamais pouvoir participer à ces grâces des neuf vendredis.

• Il alla demander conseil, et il apprit à sa grande joie qu'il n'était besoin que de communier ce jour-là et nullement d'entendre la sainte messe. • Car, ajouta son conseiller, vous pouvez recevoir la sainte communion à toute heure de la journée, pourvu que vous soyez à

(1) « En effet, dit le P. Vermeersch, celui qui ferait les neuf premiers Vendredis avec l'intention de négliger ensuite ses devoirs, se mettrait évidemment lui-même hors des conditions requises qui demandent neuf bonnes communions. La mauvaise volonté ne pourrait donc venir qu'après cette pieuse neuvaine. Outre que de ferventes communions, continuées pendant près d'un an, disposent peu l'âme aux abus de la présomption, Dieu saura précisément par sa grâce empêcher qu'on y tombe, ou du moins qu'on y persévère..... Quant à l'incertitude du salut proclamée par le Concile de Trente, elle est pleinement sauvegardée. Car la réalité même de la révélation faite à la Bienheureuse, l'exactitude des termes dans lesquels elle rapporte la promesse, la vérification par nous de la condition requise, tout cela ne nous est connu qu'avec cette certitude morale qui laisse assez de chances d'erreur pour nous faire toujours opérer notre salut avec crainte et tremblement.....

Mais voici ce qui fait la spécialité et l'excellence de la grande promesse du S. C. : c'est qu'elle n'est pas subordonnée à une pratique de durée indéfinie, et que, longtemps avant la mort, la condition nécessaire peut être pleinement accomplie. Aussi N.-S. en parle-t-il comme d'un excès de sa miséricorde. Et ce magnifique langage, le luxe d'expressions dont se sert la Bienheureuse pour célébrer la grandeur du privilège, nous paraissent un argument décisif pour conserver à la promesse son sens simple et naturel. (*La Consécration au S.-C. de Jésus*, par le R. P. Vermeersch, p. 233, 2e édition.)

jeun depuis minuit. Mais votre travail est accablant, et comme vous n'êtes pas libre avant 9.30 heures du soir, le vendredi, vous seriez forcé de jeûner tout le jour, ce qui est impossible.

Père, répondit ce brave homme, je tâcherai de le faire. Je ne reculerai devant aucun sacrifice pour obtenir pareille faveur. »

Sans nul doute le Cœur du divin Maître a dû bénir une résolution aussi héroïque. Le premier vendredi des neuf mois qui suivirent il vint régulièrement le soir à l'église recevoir la sainte communion. Le joie qu'il ressentit le vendredi du neuvième mois fut indescriptible. Des larmes de bonheur et de reconnaissance roulaient en abondance sur ses joues, pendant que son cœur laissait échapper ce cri de reconnaissance : « Louanges et remerciements au Sacré Cœur de Jésus. »

J. VAN DEN BOSCH, S. J.

(à suivre)

Qu'il fait bon demeurer dans le Cœur de Jésus; ne nous en laissons pas arracher; car il a été écrit de lui: *Ceux qui se retirent de vous seront écrits sur la terre.* Mais qu'advient-il de ceux qui s'en approchent? Apprenez-le-nous vous-même. Vous disiez à ceux qui s'approchaient de vous: *Réjouissez-vous parce que vos noms sont écrits au ciel.*—S. BERNARD.

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité.....	261,295	Lectures de piété.....	96,779
Actes de mortification.....	222,915	Messes célébrées.....	11,658
Chapelets.....	320,540	Messes entendues.....	130,081
Chemins de Croix.....	49,692	Œuvres de zèle.....	85,639
Communions sacramentelles.....	36,747	Œuvres diverses.....	85,639
Communions spirituelles.....	362,619	Prières diverses.....	351,009
Examens de conscience.....	104,818	Souffrances ou afflictions.....	88,744
Heures de silence.....	363,495	Victoires sur ses défauts.....	98,622
Heures de récréation.....	195,946	Visites au S. Sacrement.....	153,090
Heures de travail.....	499,823		
Heures saintes.....	18,113	SOMME GÉNÉRALE.....	4,266,893



LOUIS JOLLIET (1)

DÉCOUVREUR DU MISSISSIPI ET 1^{er} SEIGNEUR DE L'ÎLE
D'ANTICOSTI



SOUS ce titre, M. Ernest Gagnon, de Québec, a publié en volume ses articles sur l'illustre découvreur déjà parus dans la REVUE CANADIENNE. Une magistrale préface de M. Thomas Chapais sert d'introduction au nouveau livre. C'est avec beaucoup de plaisir que nous signalons aux lecteurs du MESSAGER une œuvre de ce mérite. L'auteur, un érudit, a mis au service de l'histoire du Canada, une plume bien française, guidée par un sens critique très sûr et un goût exquis.

Nous ne saurions avant tout assez le féliciter d'avoir mis en pleine lumière cette gloire canadienne, trop peu connue, Louis Jolliet, qui fut cependant, « sans conteste, l'un des hommes les plus remarquables de l'Amérique septentrionale au dix-septième siècle. » Le mot est de M. Chapais :

« La gloire de Louis Jolliet, dit-il au même endroit, est une gloire bien canadienne. Le découvreur du Mississipi naquit à Québec, il reçut son instruction à Québec, il se forma aux sciences et aux lettres à Québec, sa culture intellectuelle se fit exclusivement à Québec, cinquante ans à peine après la fondation de la colonie..... Son histoire nous montre ce que pouvait

(1) *Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et premier Seigneur de l'Île d'Anticosti.*—Étude biographique et historiographique, par M. Ernest Gagnon.—Un volume, grand in-8° de 280 pages, relié en percaline. Prix ; \$1.00. S'adresser à l'auteur, 164, Grande Allée, Québec.

être ici, pendant le règne du grand roi, la carrière d'un Canadien né, grandi et instruit sous le ciel de la Nouvelle-France.»

C'est en effet une belle et grande figure que Louis Jolliet. Il est de son temps, de l'âge héroïque de notre histoire; il vit de l'âme de cette époque, conquérante, virile, hardie, entreprenante, et si chrétienne. M. Gagnon nous le montre comme fasciné par le mystère de l'inconnu, orientant d'abord son génie vers l'Ouest, encore en grande partie inexploré, puis accomplissant avec le Père Marquette son long voyage de découverte. L'auteur nous en fait un récit très attachant—malgré son perpétuel souci de la vérité historique—et parfois même émouvant. Il raconte aussi ses voyages d'exploration à la baie d'Hudson et sur les côtes du Labrador. Mais le principal titre de gloire de Louis Jolliet est sa découverte du Mississippi. Ce titre, un temps contesté, lui est désormais définitivement assuré. Grâce encore aux recherches considérables de M. Ernest Gagnon, la personnalité du grand découvreur est mieux connue, elle attire davantage les sympathies et nous paraît plus digne d'admiration : Ses hautes qualités de l'intelligence et son savoir, la noblesse de son caractère, et particulièrement sa modestie et sa piété mettent, en effet, au front du héros une belle et douce auréole.

Qui n'admirerait, par exemple, son désintéressement et sa loyauté, quand, sur les bords de la baie d'Hudson, le commandant anglais lui ayant fait les offres les plus séduisantes pour l'attirer au service de l'Angleterre, il répondit simplement «qu'il était né sujet du roi de France, et qu'il se ferait gloire de le servir toute sa vie avec fidélité.»

Quand on lit le récit de son voyage au Mississippi, il nous semble voir la douce image de MARIE Immaculée planer au-dessus du canot des pieux découvreurs, sur tout le parcours de cette longue route de 1200 lieues. C'est la Vierge Marie qu'ils ont invoquée au départ et qu'ils prient chaque jour : «Avant de nous embarquer, nous commençons tous ensemble une nouvelle dévotion à la Vierge Immaculée, que nous pratiquâmes tous les jours, lui adressant des prières particulières pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succès de no-

tre voyage ; et après nous être encouragés les uns les autres, nous montons en canots.» (1)

C'est à MARIE qu'ils ont recours dans les grands dangers. (2) Et lorsque, au terme de son voyage, Jolliet fait naufrage à Lachine, MARIE rend miraculeusement la vie à son enfant : « Je fus sauvé, écrit-il à Mgr de Laval, après avoir été 4 heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, par des pêcheurs qui n'allaient jamais dans cet endroit, et qui n'y auraient pas été si la sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu qui arrêta le cours de la nature pour me tirer de la mort.» (3)

Belle aussi la modestie du héros : « après avoir heureusement réussi, s'écrie-t-il, il faut dire pour avouer la vérité : *Soli Deo honor et gloria*, (4) (à Dieu seul l'honneur et la gloire).

Ce beau côté du caractère de Jolliet, M. Ernest Gagnon ne pouvait manquer de le faire ressortir lui dont les sentiments se révèlent si profondément chrétiens dans cette parole au sujet du P. Marquette : « Le bon Père, dit-il, eut la consolation de baptiser un enfant mourant. Ce fut, non pas le plus extraordinaire, mais le plus grand des événements du voyage. »

Nous n'insisterons pas sur le mérite littéraire de l'ouvrage. L'auteur a su par le charme de son style rendre agréable à lire une étude sérieuse, très documentée et remarquable d'érudition. C'est enfin une œuvre belle et bonne que M. Ernest Gagnon vient de produire. Elle fait grand honneur à notre littérature. Nous souhaitons, pour terminer, de voir naître plus d'un frère à « Louis Jolliet. »

RÉD.

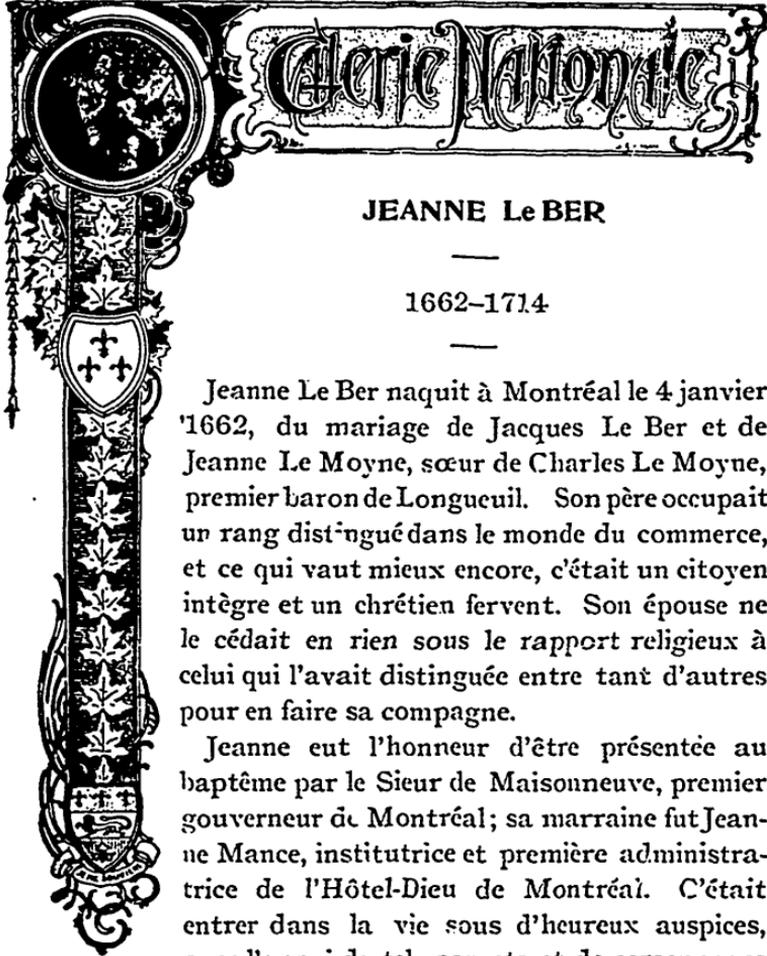
Sachez que ce n'est point par des choses corruptibles telles que l'or et l'argent, que vous avez été rachetés de l'illusion où vous viviez à l'exemple de vos pères, mais par le Précieux Sang de JÉSUS-CHRIST, l'Agneau sans tache et sans souillure.
—(I. Épître de S. Pierre, I. 18.)

(1) p. 47.

(2) p. 69.

(3) pp. 88 et 89.

(4) p. 194.



Galerie Nationale

JEANNE Le BER

1662-1714

Jeanne Le Ber naquit à Montréal le 4 janvier 1662, du mariage de Jacques Le Ber et de Jeanne Le Moyne, sœur de Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil. Son père occupait un rang distingué dans le monde du commerce, et ce qui vaut mieux encore, c'était un citoyen intègre et un chrétien fervent. Son épouse ne le cédait en rien sous le rapport religieux à celui qui l'avait distinguée entre tant d'autres pour en faire sa compagne.

Jeanne eut l'honneur d'être présentée au baptême par le Sieur de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal; sa marraine fut Jeanne Mance, institutrice et première administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'était entrer dans la vie sous d'heureux auspices, avec l'appui de tels parents et de personnages

aussi pieux qu'éclairés.

L'enfance de Jeanne n'offre d'autre particularité que sa tendance vers le bien. Parvenue à l'âge de raison, son plus grand plaisir était de se trouver en tête à tête avec Jeanne Mance qu'elle interrogeait sur les mystères de notre religion et tout particulièrement sur l'ENFANT-JÉSUS. De son côté, madame Le Ber prenait un soin assidu de sa petite âme et lui inculquait les premières notions des vérités catholiques. Ainsi formée à cette double école, Jeanne Le Ber, intelligente comme elle était, ne pouvait manquer de mettre en pratique les conseils qui lui étaient

donnés. L'amour de la vertu grandit donc avec elle, et l'enfant devint bientôt un modèle de piété, de modestie et de charité.

A huit ans Jeanne Le Ber entra comme pensionnaire au couvent des Ursulines de Québec. Ce fut l'occasion pour ses parents de faire un immense sacrifice en se séparant de leur unique fille, qui faisait leur consolation. Mais ils devaient être payés de retour, car leur enfant donna pendant son séjour aux Ursulines des preuves de sa bonne éducation, et ses maîtresses ne tarissaient pas en éloges sur ses qualités du cœur et de l'esprit. Les Annales du monastère en parlent ainsi :

« Mlle Le Ber étant pensionnaire dans notre maison, nous a donné, dès sa plus tendre jeunesse, des marques des plus sublimes vertus, et tout à fait au-dessus de son âge. Mais surtout, elle a fait paraître un dégoût marqué, disons mieux, un mépris, une aversion; une horreur extrême pour les maximes et les vanités du monde et tout ce qui peut y avoir rapport; un amour singulier de la retraite, du silence, et un goût décidé pour la vie intérieure et l'esprit d'oraison, qui fut toujours son attrait principal; enfin un grand respect et une parfaite soumission pour ses maîtresses. »

Jeanne Le Ber brillait surtout par son humilité et son esprit de pénitence. Elle en donna maintes preuves durant son séjour à Québec, soit en repoussant les petits cadeaux qu'on lui présentait, soit en cherchant toujours les emplois les plus modestes, afin de se dérober aux applaudissements ou aux remarques élogieuses. C'est ainsi qu'un jour les religieuses, ayant monté une petite pièce théâtrale, avaient distribué les rôles un peu suivant le gré des enfants. Elles demandèrent à Jeanne Le Ber qui elle voulait représenter. « C'est l'ENFANT-JÉSUS, » répondit-elle, sans hésitation. Il s'agissait de figurer l'adoration des bergers à la crèche. « Pourquoi faites-vous ce choix ? » lui demanda-t-on. « C'est que le saint Enfant ne dit mot, reprit-elle, et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toutes choses. »

Après sa sortie du pensionnat, Jeanne se retira chez ses parents, où elle résolut de vivre isolée, sans rapport avec le monde extérieur, afin, disait-elle, de conserver son innocence. Elle se contentait de fréquenter les sœurs de la Congrégation et de l'Hô-

tcl-Dieu, et surtout la sœur Bourgeoys et la sœur Macé de l'Hôtel-Dieu, deux religieuses de distinction, éclairées et très avancées en perfection. C'est au contact de ces vénérables servantes de Dieu que Mlle Le Ber résolut de se séparer complètement de la foule pour vivre dans une plus grande union avec son Dieu. Au lieu d'entrer dans un cloître, comme il eût été si facile, elle crut qu'elle serait encore plus agréable à son divin Époux en se renfermant dans une cellule, où elle vivrait seule, dans le calme le plus profond, à l'abri de toute séduction. A l'exemple de saint Paul l'ermite, de Marie d'Égypte et de tant d'autres anachorètes qui peuplèrent autrefois les déserts, Mlle Le Ber voulait, en se retirant du monde pour vivre dans la réclusion, se donner tout entière à Dieu ; la pénitence, les austérités et la pratique de l'oraison seraient le résumé de sa vie. C'était un acte d'héroïsme, devant lequel elle ne recula point. Mais la prudence lui inspira de ne s'engager que pour cinq ans à mener une aussi sévère existence (1680-85). Elle se retira donc dans un appartement de la résidence paternelle d'où elle pouvait faciement apercevoir l'église paroissiale. Cette fille, qui n'était âgée que de dix-huit ans et qui aurait pu vivre luxueusement, se livra tout aussitôt à des austérités et à des pénitences les plus pénibles. Elle portait une ceinture de cuir ; elle se donnait la discipline ; elle se privait de tout aliment délicat. Victime expiatrice, elle crut qu'elle ne pourrait jamais assez souffrir pour sauver les âmes des pécheurs. Ce furent quatre années de mortifications ininterrompues. Dans l'intervalle, elle eut le malheur de perdre sa mère à laquelle elle était attachée par les liens les plus étroits. Elle supporta cette épreuve avec une profonde résignation, et au lieu de se répandre en larmes, elle pria beaucoup pour l'âme de celle qu'elle avait tant aimée.

La disparition de madame Le Ber ne modifia en rien la conduite et les dispositions de la vénérable recluse. A l'expiration des années d'épreuves, elle sollicita de son directeur la permission de s'engager pour toujours à pratiquer le même genre de vie. Le 24 juin 1685 fut le jour choisi par Mlle Le Ber pour consommer son sacrifice. M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire et vicaire général de l'évêque de Québec, voulant que la cérè-

monie fut solennelle, fixa lui-même le 5 août pour recevoir les vœux de la recluse. Celle-ci avait résolu d'aller demeurer chez les Sœurs de la Congrégation; elle se choisit une petite cellule qui n'était séparée de la chapelle que par une cloison. Comme son père avait fourni la plus grande partie de l'argent nécessaire à la construction de la chapelle des Sœurs, celles-ci s'engagèrent à lui procurer la subsistance jusqu'à sa mort.

Donc, le 5 août 1685, un vendredi, Jeanne Le Ber, accompagnée du clergé et du peuple, quitta la maison de son père, et suivant la procession elle se rendit à l'église de la Congrégation. Jamais Ville-Marie n'avait été témoin d'un aussi touchant spectacle. Vêtue d'une robe gris-blanc retenue à la taille par un ceinturon noir, la vertueuse solitaire avait voulu imiter le costume sous lequel était apparue la sainte Vierge à la sœur Bourgeoys. Elle devait porter cet habit de pénitente jusqu'à l'article de la mort

M. Dollier bénit la cellule, et puis, en présence de tous, il fit une courte exhortation à l'héroïne du jour, l'exhortant de persévérer dans sa cellule comme sainte Madeleine dans sa grotte. Puis, on la reconduisit jusqu'à son appartement où elle se renferma pour le reste de ses jours. A partir de là jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt ans, elle ne quitta plus cette cellule; elle y pria, elle y prenait ses repas qu'on lui servait par un guichet. Elle ne voyait que ses plus proches parents, et surtout son père, qui vécut de longs jours. C'est assez dire que le monde lui était devenu complètement indifférent, ne vivant plus que pour Dieu et pour Jésus dans le Saint Sacrement. Bien qu'elle l'honorât par divers exercices de piété, ses heures étaient presque toutes consacrées à s'entretenir avec son divin Époux. Elle communiait quatre fois par semaine, et toujours avec un renouvellement de ferveur extraordinaire. La nuit, elle se rendait souvent à l'église, et là, dans le silence et l'isolement, elle y passait des heures entières au pied du tabernacle sacré, sans s'émouvoir de la fatigue ou du froid.

La dévotion au Saint Sacrement semblait primer toutes les autres. Tout ce qu'elle faisait se rapportait là. Ses travaux manuels consistaient dans des broderies d'ornements d'autels; elle fabriquait de ses mains des purificateurs, des corporaux,

des nappes et tous ces ornements propres au culte. La fortune de son père lui permit de donner aux sœurs un magnifique tabernacle, un ciboire, un calice et un soleil en vermeil. Ces objets existent encore en bon état de conservation.

Non contente de cela, Jeanne Le Ber proposa aux Sœurs de fonder dans leur église l'Adoration diurne du très saint Sacrement. Elle fonda une messe quotidienne perpétuelle pour le bénéfice de la Congrégation. Chacune de ces bonnes œuvres était accompagnée d'une somme d'argent assez ronde, afin de permettre aux religieuses de ne jamais se départir de la charge dont elle leur confiait la direction.

La réputation de Mlle Le Ber ne tarda pas à se répandre en dehors de sa ville. Mgr de Saint Vallier, étant allé faire visite à la Mère Bourgeoys, exprima un ardent désir de la voir. Il se fit conduire à sa cellule et après une conversation de quelques instants, le Prélat se retira tout émerveillé de ce qu'il avait vu et entendu. Dans le même temps, deux anglais de distinction mais protestants, et l'un d'eux était ministre, ayant manifesté à l'évêque le désir de la voir et de lui parler, celui-ci y consentit avec l'espoir que cette visite les édifierait. L'un d'eux lui ayant demandé pour quelle raison elle s'était astreinte à mener une vie aussi austère, quand elle aurait pu jouir de la vie comme tant d'autres, et se sauver tout de même: «C'est une pierre d'aimant, qui m'a attirée dans cette cellule, répondit-elle, et qui m'y tient ainsi séparée de toutes les jouissances et des aises de la vie.» L'autre anglais voulut savoir quelle était cette pierre d'aimant. Alors Mlle Le Ber ouvrant la fenêtre qui donnait sur la chapelle, lui dit en montrant l'autel: «Voilà ma pierre d'aimant. C'est la personne adorable de Notre-Seigneur, véritablement et réellement présent dans la sainte Eucharistie qui m'engage à renoncer à toutes choses, pour avoir le bonheur, de vivre auprès de lui: sa personne a pour moi un attrait irrésistible.» Retourné dans son pays, le ministre raconta qu'il n'avait rien vu dans tout le Canada d'aussi merveilleux que la vie de la sœur Le Ber. On rapporte que ce ministre renonça plus tard à ses erreurs pour embrasser la foi catholique.

Durant ses vingt années de réclusion, Mlle Le Ber suivit le même règlement de vie. Elle se levait tous les jours à quatre heu-

res, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, et à quatre heures et demie le reste de l'année. Elle faisait ensuite sa première oraison, qui durait une heure, puis récitait les Petites Heures de l'Office de la sainte Vierge, et entendait la sainte messe. De neuf heures à neuf heures et demie elle faisait une lecture spirituelle, et de dix à onze heures une seconde oraison. Puis elle lisait un chapitre du Nouveau-Testament, suivi de l'examen particulier. Elle dinait à onze heures et demie; à une heure elle récitait vêpres et complies, puis faisait une seconde demi-heure de lecture spirituelle; et à quatre heures, sa troisième heure d'oraison.

Elle soupaît à six heures; récitait le chapelet et d'autres prières vocales, à sept heures; et se couchait enfin à huit heures et demie. La sœur Bourgeoys écrivait après sa mort: « Mlle Le Ber faisait tout avec tant d'exactitude, qu'on ne vit jamais un plus beau modèle de fidélité, ni un plus puissant motif pour amener, même les plus ferventes, à la plus parfaite observation de nos règles, jusque dans les plus petites choses, et à nous confondre dans les moindres infidélités. »

Lorsque les anglais en 1711, sous le commandement de Walker s'avancèrent dans le fleuve pour s'emparer de la colonie, on annonça cette nouvelle à Mlle Le Ber, « en lui disant que si la flotte ennemie serendait jusqu'à Québec, c'en était fait du pays. « Non, répondit-elle après quelques moments de réflexion, la très sainte Vierge aura soin de ce pays; elle en est la gardienne, nous ne devons rien craindre. » L'événement de la dispersion de cette flotte donna raison aux pressentiments de la Recluse montréalaise.

Mlle Le Ber tomba malade vers la fin de septembre 1714. Le 1er octobre elle fit son testament, et deux jours après elle rendait sa belle âme à son Créateur, à l'âge de 52 ans et neuf mois. Le 2, elle fut inhumée dans l'église des Sœurs, en conformité de ses dispositions testamentaires. Inutile d'appuyer sur le fait que tout Montréal voulut voir la précieuse déponille avant qu'elle fut confiée à la terre. On connaissait sa vie, ses austérités, on était convaincu que son âme, purifiée ici-bas même, était allée jouir du bonheur céleste pour la possession duquel elle avait travaillé sans relâche durant toute son existence.



SAINTE MARIE MADELEINE

(Fête, 22 juillet.)

—Carlo Dolci.



CHEZ LES URSULINES DE QUÉBEC

UNE PAGE D'HISTOIRE ÉCRITE SUR LA PIERRE



A vieille chapelle historique, presque deux fois séculaire, des Ursulines de Québec, a dû être démolie, menacée qu'elle était de ruine par l'action du temps. Maintenant s'élève à sa place « un temple nouveau aux assises plus solides, aux murailles plus élancées, aux lignes plus classiques, » nous dit M. l'abbé Lindsay. (1)

Mais tant de beaux et noblessouvenirs s'attachaient à ce vénérable sanctuaire ! Devaient-ils eux aussi être condamnés à disparaître ? Non, les Ursulines ont eu l'heureuse et délicate pensée de les graver sur le marbre : ils restent fixés à un pan du nouvel édifice, pour le plaisir de l'esprit et du cœur, aussi bien que des yeux, de tous les passants. Bref, cette page d'histoire, religieuse et nationale tout à la fois, est écrite sur des blocs de granit aux nuances diverses artistement travaillés « et formant une véritable mosaïque. »

Deux écussons en granit rose, nous raconte M. Lindsay, seront gravés aux armes de Marie Guyart de l'Incarnation et de Madeleine de Chauvigny de la Peltrie, les deux fondatrices des Ursulines dans la Nouvelle-France. Le premier est d'azur, à trois glands d'or, avec, en chef, un soleil de même. Le second écusson, celui de Madame de la Peltrie, est écartelé, les 1er et 4e de sable portant un lion d'or, et les 2e et 3e étant d'or, à trois bandes de gueules.....

(1) Une page d'histoire écrite sur la pierre, par M. l'abbé Lindsay. *Semaine religieuse de Québec*, 3 mai 1902.

Sous la fenêtre principale du long pan, sur une grande pierre de Deschambault polie, taillée en forme de rectangle légèrement allongé, est gravée, en lettres romaines bisautées et dorées, une inscription résumant en une seule phrase toute l'histoire des trois chapelles des Ursulines qui ont occupé tour à tour ce site mémorable. Voici l'inscription en question :

SUR CE TERRAIN DONNÉ PAR LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE, EN L'ANNÉE 1639 OU LES URSULINES AHORDÈRENT À QUÉBEC, FUT FONDÉ EN 1641 UN MONASTÈRE, INCENDIÉ EN L'ANNÉE 1650, RECONSTRUIT EN 1651, DOTÉ D'UNE ÉGLISE DONT LA 1^{re} PIERRE FUT POSÉE EN 1656 PAR M. DE LAUZON, ET QUI, INCENDIÉE EN 1686, FUT REMPLACÉE PAR UNE AUTRE CONSTRUITE EN 1720, LAQUELLE, ILLUSTRÉE PAR LA SÉPULTURE DU MARQUIS DE MONTCALM EN 1759, ET EN 1900, PAR LE 2^{me} CENTENAIRE DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DANS CE MONASTÈRE, DUT CÉDER LA PLACE À CETTE 3^{me} ÉGLISE, DONT LA PIERRE ANGULAIRE A ÉTÉ BÉNITE LE 28 AOUT 1901 PAR MGR L.-N. BÉGIN, ARCH. DE QUÉBEC.

Aux extrémités de cette pierre s'adaptent deux blocs de même matière taillés en losanges également polis, et portant l'empreinte du double sceau de la Compagnie des Cent-Associés.....

Le losange de droite représente le sceau principal. Sur un fond semé de fleurs de lys héraldiques, se tient la France sous la figure d'une femme drapée à l'antique. De la main droite elle tient une croix qu'elle regarde, et de la gauche une tige de lys naturel à trois fleurs. Sur la bande extérieure du cercle on lit l'inscription suivante qui dans l'original est incomplète: ME DONAVIT LA DOVICVS DECIMVS TERTIVS (1).

Le revers du sceau est gravé sur le losange de gauche. On y voit un brigantin à l'allure antique, voguant à pleines voiles vers l'ouest.

Le mât d'artimon est surmonté d'un coq gaulois indiquant, à n'en pas douter, son origine. Au sommet se lit en exergue la devise: IN MARI VIVIT (2).

Mais le morceau par excellence figure à la place d'honneur. Il y a beau temps que citoyens podagres, édiles au regard mathématique, précieuses du *high life*, débouchant de la rue du Parloir, maugréent en passant contre la chapelle des Ursulines qui empiète sur la rue et les oblige à faire un détour de quelques centimètres. S'ils avaient songé que cette chapelle, faisant saillie sur le trottoir, est la chapelle du Sacré-Cœur, siège de la première confrérie de ce nom dans le Nouveau Monde, ils auraient sans doute réprimé leurs propres saillies pour s'en prendre aux maisons en face également coupables du crime d'empiètement.

(1) Louis XIII me dota.

(2) Sur mer sont tes voies.

A l'avenir cette chapelle portera son enseigne. Un riche médaillon en marbre italien, encadré dans la pierre de taille, lui donnera un cachet distinctif. Sur une croix fleurdelysée et entourée d'une couronne d'épines fixée par les trois clous du crucifiement, le Cœur sacré de Jésus blessé par la lance dont le tronçon brisé est resté dans la plaie, surmonté d'une croix et de flammes ardentes, redira à tout venant la signification de cet édifice en apparence si mal placé. Les mots qui entourent ce bas-relief : DEMANDE-MOI PAR LE CŒUR DE MON FILS, rappelleront aux fidèles que la servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, fut une avant-courrière de l'apôtre du Sacré-Cœur, la bienheureuse Marguerite-Marie. Ces paroles, en effet, furent adressées à la Thérèse du Nouveau Monde par Dieu le Père dans une de ses visions extatiques.

Ce bas-relief artistement sculpté et fouillé est d'un effet saisissant. Il est dû, ainsi que les autres figures au ciseau d'un jeune concitoyen, M. Henri Angers, dont le talent et l'habileté, trop méconnus jusqu'ici, n'attendent que l'occasion pour produire des œuvres remarquables et lui assurer une belle réputation.

MOIS DU PRÉCIEUX SANG

Le mois de juillet est consacré au Précieux Sang de Notre-Seigneur. Ceux qui font ce mois en particulier, en pratiquant tel ou tel exercice de piété à leur choix, gagnent les indulgences suivantes, dit Hilgers :

300 jours, chaque jour du mois.

Indulgence plénière pour ceux qui auront fait ce pieux exercice, pendant un mois entier, pourvu qu'au trentième jour du mois ou l'un des sept jours qui suivent immédiatement, ils remplissent les conditions suivantes : se confesser, communier, visiter une église et prier aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

OFFRANDE DU SANG DE JÉSUS-CHRIST

Père éternel, je vous offre le Précieux Sang de JÉSUS-CHRIST pour l'expiation de mes péchés et pour les besoins de la Sainte Église.

(*Indulgence applicable : 100 jours chaque fois.*)



LES HUMBLES

LE FRÈRE GODDET, S. J.

UN poète de renom écrivait naguère tout un volume intitulé: *Les Humbles*. Voici comment parlait de cette œuvre un ingénieux critique, M. Jules Le-maître:

« La plupart des héros de M. Coppée, dit-il, passent dans la forêt, les épaules serrées dans leurs habits étriqués, et n'ont pas même des beaux haillons qui les signalent: mais il nous dévoile, doucement et comme tendrement, la tristesse ou la beauté cachées sous la médiocrité ou la platitude extérieure. »

Il est question dans ce livre des parias de l'existence et les vertus chantées par le poète, à l'âme trop légère alors, ne sont que des vertus purement naturelles, parfois même de simples manifestations de l'instinct.

Mais s'il est des humbles que la position sociale rend tels forcément, il en est aussi qui choisissent de plein gré une vie obscure et cachée, des humbles volontaires, les humbles des humbles, les petits de JÉSUS-CHRIST. Ce sont d'abord les religieux en général, puis en particulier, ceux que dans les communautés on appelle frères convers, laïcs ou coadjuteurs. Ils recherchent les vertus surnaturelles. Ceux-là le monde ne les salue guère non pas seulement en poésie mais même en prose; car les gens du monde ne comprennent pas ou du moins affectent de ne pas comprendre la vie religieuse, surtout la vie religieuse incarnée dans les types de cette nature.

LES FRÈRES CONVERS

Qu'est-ce donc que le coadjuteur (ou frère convers)? C'est un bon jeune homme, ou bien un simple chrétien, ou même un

pauvre pécheur qui un jour voit clair dans sa destinée, qui goûte la vanité et le néant des choses de la terre et se dit à lui-même: « Je suis ici-bas pour faire mon salut: or l'unique moyen de me sauver c'est d'accomplir la volonté de Dieu; il me faut donc choisir l'endroit, la position, où vu mon caractère et mes aptitudes je suis plus assuré de faire cette volonté. » Tout prend un nouvel aspect quand on examine les choses sous ce jour nouveau de la conscience et de la raison. Souvent même une lutte s'engage... lutte angoissante entre la nature et les préjugés d'une part, la grâce et la raison d'autre part. Quelle influence l'emportera? C'est un mystère; mais tout le monde sait que la faiblesse humaine, la cowardise des âmes est fort grande; aussi bien la parole de l'Évangile se vérifie-t-elle surtout à propos de la vie religieuse: « Beaucoup d'appelés, peu d'élus. »

Mais il arrive que prenant à deux mains son courage, l'homme parfois se décide à faire à Dieu le plus grand de tous les sacrifices. Quittant un bon jour, parents, amis, le monde plus prodigue de sourires qu'à l'ordinaire, le jeune homme vient frapper à la porte d'une maison religieuse. Il dit au Supérieur: « J'ai une âme à sauver, je n'en ai qu'une; aussi je ne veux pas courir de risques mais être sûr de mon coup; je viens ici accomplir la volonté de mon Dieu. »

LA VIE RELIGIEUSE

Est-il le jouet d'une illusion? La vie religieuse offre-t-elle vraiment cette garantie?—Eh bien! aucune raison de douter de cette vérité! La vie religieuse, outre l'inappréciable mérite des vœux, donne à ses élus cette assurance qu'on ne retrouve, au même point nulle part ailleurs ici-bas. En effet, celui qui, dans une communauté religieuse dûment approuvée, s'abandonne franchement, par le vœu d'obéissance, à la direction de son supérieur légitime, est sûr de faire en toutes choses la volonté de Dieu. S'il y a erreur, manque de prudence ou de discrétion dans l'ordre donné, le supérieur est seul responsable devant Dieu, non l'inférieur qui lui obéit. C'est l'enseignement de tous les docteurs et de tous les grands théologiens, c'est l'es-

prit de l'Église. Voilà ce qui rend la vie religieuse si digne de recherche, voilà ce qui en fait la perle précieuse dédaignée des grands esprits et des sages à courte vue, et devenant, par la miséricordieuse bonté divine, le partage des humbles, des obscurs et des petits.

LE FRÈRE GODET

Joseph Godet se fit-il bien toutes ces réflexions? Connut-il les luttes de l'âme? Je l'ignore. Toujours est-il, qu'un bon matin, il voulut se consacrer à Dieu tout entier et, le 30 juillet 1862, résolument il allait frapper à la porte du noviciat des Pères Jésuites au Sault-au-Récollet, près de Montréal. Acadien d'origine, il était né à Lotbinière, Qué., en décembre 1834. Dès les premiers jours de sa vie religieuse, son activité et son énergie bien connues commencèrent à s'exercer. Il s'était donné à Dieu tout entier et n'entendait pas du tout se ménager à son service; la rapine dans l'holocauste n'était pas dans son caractère. La prière, le travail et la mortification, armes favorites du religieux, devinrent les objets de sa prédilection. Heureux coadjuteurs! leur position les sauve même des dangers que pourrait courir le prêtre-religieux. Celui-ci peut être exposé à la vanité, à la vaine gloire, ou même à cette activité purement humaine, ce zèle brûlant et affairé qui croit faire beaucoup parce qu'il s'agit beaucoup, comme si l'action extérieure seule agissait sur les âmes. Le grand prédicateur par les traits enflammés de sa parole ébranle les âmes à convertir, et, pendant ce temps, l'humble frère coadjuteur offre le laborieux travail de ses mains ou bien égrène pieusement son chapelet. Tous deux s'occupent des mêmes âmes. Quelle sera leur part de mérite à chacun? Le jour du jugement nous révélera la valeur de l'appoint déposé par la prière dans la balance de la miséricorde.

Après son noviciat, le frère Godet fut envoyé au Collège Ste-Marie, à Montréal, où il exerça, plusieurs années durant, les emplois difficile d'infirmier et d'acheteur. Ces deux postes importants, dans un grand collège, témoignent la confiance des supérieurs en ses aptitudes et son habileté. Plus tard, on

le retrouve à Guelph, Ont., où les Pères Jésuites ont une résidence; même esprit d'ordre, même zèle, même entrain aux exercices de la vie active: ces qualités le distinguèrent toute sa vie. Enfin, en 1885, quand Mgr Taché confia le collège de St-Boniface à la Compagnie de Jésus, le frère Godet vint, l'un des premiers, dans l'Ouest et, si l'on excepte quelques mois de séjour à Port Arthur en 1890, demeura depuis lors au Manitoba.

Le collège de St-Boniface fut donc, durant dix-sept ans, le champ propre de son dévouement et de ses labeurs; il n'y a plus qu'à indiquer la sphère d'action dans laquelle rayonnaient ces deux influences. Eh bien! c'est toute une série d'emplois et de métiers divers dont il faut ici faire la rapide énumération: acheteur, tailleur, lingeur, relieur, infirmier, domestique, parfois même cuisinier, il fut tout cela tour à tour et souvent même tout à la fois. Rude jouteur, il faut le dire, qui ne badinait pas avec sa tâche et ne lambinait pas à sa besogne; les laveurs et laveuses qu'il embrigadait chaque été pour le «grand ménage» en savent quelque chose. Puis, quand venait la retraite ecclésiastique, en un tour de main il savait tout disposer et préparer pour MM. les Curés, et sitôt la retraite terminée, comme par enchantement disparaissaient les lits, les lavabos, etc., et le collège reprenait sa physionomie ordinaire. Chargé du linge des élèves, il recousait consciencieusement gilets et pantalons qu'on ne manquait pas, bien entendu, de lui fournir en quantité. Une mère de famille, disait un jour dans Ontario à l'un des Pères: « Je ne sais pas qui répare, au collège, les hardes de nos enfants, mais cette personne nous rend grand service; le travail est bien fait et les vêtements durent aussi longtemps que possible. Infirmier, le frère apportait une grande diligence et un grand soin dans l'exercice de cette pénible fonction; il serait fastidieux au lecteur de mentionner jusqu'où il poussait les limites de son dévouement en ce genre, mais les exemples abondent et sont tous à son honneur. Il convient d'ajouter que sa longue expérience des maladies les plus fréquentes lui valait un flair médical des plus rares.

En dépit de ses absorbantes occupations, le frère Godet était d'une exactitude remarquable. Chaque matin il se levait à

4 h. pour sonner, à l'heure précise, le réveil de la Communauté, et tout le long du jour, il avait à se tenir en éveil pour indiquer à temps les autres exercices. Un détail fera mieux connaître cette espèce de régularité que l'on aurait été tenté de croire mécanique parfois. Le collègue tenait autrefois le registre des températures pour le bureau météorologique de Toronto. Plus tard, il y a quelque dix ans, on cessa le rapport officiel; depuis lors le frère Godet n'a pas manqué, chaque jour, de faire 3 fois le relevé de la température et de l'inscrire, sachant bien qu'il rendait par là service à plus d'un. Il s'ingéniait, on le voit, à se rendre utile, même dans les plus petites choses. Souvent une suggestion du frère Godet dénouait une difficulté assez sérieuse.

Mais il faudrait montrer comment, dans cette multitude d'œuvres de tout genre, le brave frère entendait et pratiquait en effet la vertu. Le domaine de la conscience d'autrui, même quand les intentions se trahissent et se dévoilent clairement, même quand il y aurait lieu d'édifier le prochain, est toujours à nos yeux, un domaine sacré. Laissons donc le secret des vertus entre Dieu et l'âme de son serviteur. Il suffira de dire que le frère ne faisait jamais les choses à demi; rondement, à sa manière, il accomplissait ce qu'il croyait être le mieux dans la circonstance.

Enfin la maladie, une maladie qui ne pardonne pas, vint le saisir au travail, s'efforçant de le réduire à l'inaction qu'il n'avait jamais connue. Sa rude nature protesta énergiquement; à tout prix il voulait reprendre les devoirs. L'auteur de ces lignes le vit, attelé à la besogne, sans une de ces résistances désespérées où la nature trahit les forces de l'âme. Il fallut céder sous la violence du mal. Alors, docile comme un enfant, le Frère s'abandonna sans réserve aux médecins et aux infirmiers. Bientôt on dut lui déclarer son état, la gravité de sa maladie. Le sacrifice fut bientôt fait: calme, sérieux, il vit venir la mort et l'attendit de pied ferme. C'est à la mort que se révèle le grand avantage de la vie religieuse: on s'est donné à Dieu tout entier; depuis des années on travaille pour lui, pour lui seul; de plus, tous les secours spirituels sont à portée; enfin et surtout, ne possédant rien, l'esprit et le cœur libres, on

peut vaquer en paix au soin de son âme. C'est ce que fit le bon Frère Godet.

Un soir, se sentant plus faible qu'à l'ordinaire, il demanda lui-même les derniers sacrements. La communauté entière s'assembla dans l'infirmerie. Assis droit dans sa chaise, l'œil encore vif, le vieux Frère ne perdit pas un détail de la cérémonie et semblait goûter sa signification. D'une voix distincte il demanda pardon à ses Frères en religion de ses *mésédifications*, de ses scandales, comme il disait, et en particulier de ce qu'il croyait avoir le plus à se reprocher dans ses relations extérieures. C'était un touchant spectacle: vraiment, il fait bon mourir dans de telles circonstances.

Refusant tout aide pour la nuit, il avait demandé à Dieu la grâce de mourir sans causer d'embarras à personne, il fut cependant visité d'heure en heure, plus souvent peut-être, par le R. P. Recteur qui le trouva sur le matin, venant de rendre le dernier soupir, tranquillement assis dans sa chaise. Il était parti avec l'aurore, sans bruit, sans déranger personne. C'était le 26 avril, un samedi matin, un jour de fête spéciale de la T. S. Vierge, peu avant l'heure des premières messes dans la chapelle du collège. Le lundi suivant, après une messe basse, selon la coutume des religieux de son ordre, il était déposé dans le cimetière de Saint-Boniface, près du F. Rosselin, un vieux compagnon d'armes.

Au point de vue purement temporel, le Frère Godet fut un bon et utile serviteur; devant Dieu il fut, personne n'en doute, bien davantage. Bien sûr, il eut ses défauts,—qui donc n'a pas les siens!—mais l'ensemble de cette vie humble et dévouée, mais le spectacle de cette mort édifiante, comme tout cela est reconfortant! Plus d'un, c'est fort probable, envieraient une telle fin! Mais d'excellentes gens du monde qui ressentent comme des aspirations à une vie plus haute sont arrêtés bien des fois par un scrupule: «Il faut être saint pour devenir religieux!» Pas nécessairement. La même proposition prise à rebours serait plutôt vraie: «on se fait religieux pour devenir saint.»

Les Cloches de Saint-Boniface.



LES DERNIERS JOURS DE MARQUETTE (1)

LE Père Marquette avait accompli son vœu. Au prix de fatigues inouïes, il avait fondé la mission de l'Immaculée-Conception chez les Illinois de Kaskaskia, où le Père Allouez devait se rendre deux ans plus tard. Parti de la Baie des Puans au mois de novembre 1674, il avait été contraint par la maladie et la mauvaise saison de passer plusieurs mois dans le voisinage de la rivière Des Plaines, et n'était arrivé à destination que le 8 avril 1675. Il était accompagné de deux canotiers, dont l'un avait fait partie de l'expédition de 1673, conduite par Louis Jolliet. C'étaient Pierre Porteret et un autre homme que les Jésuites appelaient familièrement Jacques, et qui était peut-être Jacques Lagillier ou Largillier, un « donné » de la Compagnie de Jésus, qui se trouvait à Sainte-Marie-du-Saut (de même que Pierre Porteret) lors de la prise de possession du 14 juin 1671.

Ces deux fidèles canotiers du Père Marquette étaient d'une piété exemplaire, se confessant et communiant deux fois par semaine. L'un d'eux, sinon tous les deux, avait de l'instruction, faisait la lecture à haute voix, et entendait assez le latin pour pouvoir plus tard rapporter les textes sacrés qui furent les dernières paroles tombés des lèvres expirantes du missionnaire. (2)

(1) *Note de la Rédaction* : Ces pages sont reproduites, le titre excepté, du récent ouvrage de M. Ernest Gagnon sur l'illustre découvreur Louis Jolliet, dont nous parlons plus haut.

(2) Le Père Pierre Cholence dit que les deux compagnons du dernier voyage du Père Marquette étaient des « domestiques donnés » et qu'ils étaient pieux et « aimables. » Tous deux descendirent à Québec dans l'été de 1675.

On conserve aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal, un manuscrit du Père Dablon qui donne des détails précieux sur le deuxième et dernier voyage du Père Marquette au pays des Illinois. Ce récit a été reproduit au volume II des « Relations inédites de la Nouvelle-France, » édition Douniol. Il nous fait voir le courageux apôtre tombant d'épuisement, après son départ de Kaskaskia, déposé au fond de l'un de ces légers canots d'écorce dont nous avons si souvent parlé ; puis ses deux compagnons, hardis mais soucieux, dirigeant leur embarcation sur la rive est du lac Michigan, pour aller attérir à l'endroit appelé aujourd'hui Ludington, mais qui porta longtemps le nom du missionnaire qui vint y expirer. (1) Le but à atteindre était Michillimakinac, et, en traversant le lac en diagonale, on abrégait la route et l'on augmentait les chances d'arriver à temps pour recevoir du secours. Le Père Dablon raconte les dernières heures de la vie terrestre du saint religieux dans des pages que l'on peut classer parmi les plus émouvantes de nos annales américaines.

Le spectacle de l'heureuse et consolante mort du Père Marquette, au sein du dénuement le plus absolu, et la joie radieuse qui brilla dans son regard au moment suprême, ont inspiré cette belle strophe à l'un de nos poètes canadiens, M. Routhier :

« Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,
Si vous avez une âme elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir. »

Lisons maintenant la prose austère mais éloquente du Père Dablon :

« Après que les Illinois eurent pris congé du Père (le P. Marquette), remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se

(1) Les noms de " Père Marquette River " et " Père Marquette Village " n'ont été remplacés qu'assez récemment par ceux de Ludington River " et " Ludington City, " d'après le nom d'un riche personnage de Milwaukee, qui avait su donner des preuves opportunes de sa générosité. Le nom de " Père Marquette " est encore donné à une compagnie de chemin de fer qui a son terminus à Ludington : on peut lire ce nom sur les locomotives et les voitures de la compagnie.

rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il n'avait jamais été, parce qu'il était obligé de prendre le côté du Sud de ce lac, étant venu par celui du Nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon, que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir porter en vie jusqu'au terme de leur voyage : car, de fait, il devint si faible et si épuisé qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.

• Cependant, il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirables, consolant ses chers compagnons, et les encourageant à souffrir courageusement toutes les fatigues de ce voyage, dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement : il s'entretenait par divers colloques, tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa sainte Mère, ou avec son Ange gardien, ou avec tout le paradis ; on l'entendait souvent répéter ces paroles : *Credo quod Redemptor meus vivit*, ou bien : *Maria Mater gratiæ, Mater Dei, memento mei*. (1) Outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lui lût sa méditation de la préparation à la mort, qu'il portait sur soi ; il récitait tous les jours son bréviaire, et quoiqu'il fût si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point, jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

• Huit jours avant sa mort, il eut la pensée de faire de l'eau bénite, pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

• La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint pendant tout ce jour de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement, de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait accommoder les mains, les pieds et le visage ; comme ils élèveraient une croix sur son tombeau ; jusque-là même qu'il les avertit, trois heures avant d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prissent la clochette de sa chapelle, pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre ; parlant de toutes ces choses avec tant de repos, et une si grande présence d'esprit, qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre, et non pas des siennes.

• Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant rencontré l'embouchure d'une rivière, sur le bord de

(1) Je crois que mon Rédempteur est vivant.—Marie, ô Mère de grâce, Mère de Dieu, souvenez-vous de moi.

laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y être enterré, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent pourtant passer outre, parce que le temps le permettait, et le jour n'étant pas bien avancé; mais Dieu suscita un vent contraire, qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

• Ils le débarquent donc; ils lui allument un peu de feu; ils lui dressent une méchante cabane d'écorce; ils l'y couchent le moins mal qu'ils peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse, qu'ils ont dit depuis qu'ils ne savaient presque ce qu'ils faisaient.

• Le Père étant ainsi couché à peu près comme saint François-Xavier, ce qu'il avait toujours souhaité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ces compagnons étaient occupés à débarquer, il eut le loisir de répéter tous les actes auxquels il s'était entretenu pendant ces derniers jours.

• Ses chers compagnons s'étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola, et leur fit espérer que Dieu aurait soin d'eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna ses dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu'ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait données, les chargea de demander aussi pardon de sa part à tous nos Pères et Frères, qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence, qu'il leur administra pour la dernière fois. Il leur donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession, pour le mettre entre les mains du Père supérieur, afin de l'obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin, il leur promit qu'il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très compassif, sachant qu'ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur ordonna d'aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore si proche, qu'il les éveillerait quand il en serait temps; comme de fait, deux ou trois heures après, il les appela, étant près d'entrer dans l'agonie.

• Quand ils se furent approchés, il les embrassa encore une fois pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, puis il leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu'il portait toujours pendu au col, il le mit entre les mains d'un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu'il ne lui restait que fort peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains, et tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession de foi, et remercia la divine majesté de la très grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir missionnaire de JÉSUS-CHRIST, et surtout d'y mourir comme il avait toujours

demandé, dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

« Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots : *Sustinuit anima mea in Verbo ejus.* (1) ou bien ceux-ci : *Mater Dei, memento mei*, qui sont les dernières paroles qu'il prononça avant que d'entrer dans l'agonie, qui fut toujours très douce et très tranquille.

• Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir, quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer souvent les noms de Jésus et de Marie, s'il ne le faisait pas de lui-même : ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut : JÉSUS, MARIA, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois ; et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fût présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil.

• Ses deux pauvres compagnons, après avoir bien versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnant la clochette, comme il le leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau pour servir de marque aux passants. »

Le P. Marquette, le grand dévot de l'Immaculée-Conception, mourut le 19 mai 1675, un samedi, jour consacré à la Ste Vierge, vers onze heures du soir. Ses compagnons, Jacques et Pierre, l'inhumèrent aussitôt de la manière qu'il avait lui-même indiquée, mais ne quittèrent les lieux qu'assez tard le lendemain.

« Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelque jours avait tellement le cœur saisi de tristesse et si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisait, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne fût dans le ciel ; il se mit donc à genoux, fit une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulcre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée penant son voyage. »

(1) Mon âme s'est soutenue par son Verbe.—N. D. L. R.



MÉDITATIONS SUR LE SACRÉ CŒUR



« L'AMÉ ! » MÉDITATIONS POUR LE MOIS DU SACRÉ CŒUR ET PRIÈRES CHOISIES, par le R. P. A. Vermeersch, S. J., professeur de théologie.—In-18 de 206 pages.— En vente à la Librairie Casterman, Tournai (Belgique) et à la librairie internationale catholique, 66, rue Bonaparte, Paris. Prix, 1 fr.

Il y a trois ans, le *MESSAGER* présentait à ses lecteurs un petit ouvrage du même auteur qui avait pour titre: *La Consécration au Sacré Cœur de Jésus, moyen de perfection proposé aux Prêtres, aux Religieux et aux Personnes pieuses.* (1) Cet ouvrage, œuvre d'un théologien de marque, fut fort apprécié. On en goûta particulièrement les méditations sur les neuf Offices du Sacré Cœur: « Pour chacun de ces Offices—disait le *MESSAGER*—il présente trois sujets de méditations, avec des considérations variées, brèves, mais très suggestives, frappantes, pénétrantes et visant toujours à la pratique. Toutes les personnes pieuses d'une certaine culture, surtout si elles sont quelque peu façonnées aux méthodes de S. Ignace, trouveront là un délicieux et substantiel aliment pour leurs âmes. »

Vers la fin du même volume, le R. P. Vermeersch, ajoutait 33 plans de méditations, tous tirés de l'Évangile, ou plutôt il se contentait simplement d'en indiquer les sujets. Le nouvel ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, n'est pas autre chose que ces 33 plans rédigés et commentés.

L'auteur procède ainsi pour chacune des méditations: il reproduit d'abord tout au long la page de l'Évangile à méditer, ensuite il précise une scène qui doit occuper l'imagination pour mieux la fixer, puis il divise son sujet en trois ou quatre points et les commente très brièvement.

L'idée inspiratrice de ces pages, comme l'auteur lui-même s'en ouvre dans sa Préface, est « la révélation du Cœur de Jésus dans les faits de sa vie. » Mais cette révélation, il veut que nous y arrivions par

(1) Voir le *MESSAGER* de septembre 1899, p. 405.

nous-mêmes, par notre *travail personnel*. En d'autres termes, nous faire étudier le Cœur sacré de Jésus dans ses paroles et dans ses actes, tel est le but qu'il se propose. Je dis bien : « nous faire étudier. » L'auteur, en effet, ne nous donne pas la méditation toute faite, mais il en donne seulement un plan fécond ; il ne parcourt pas la route lui-même, mais il nous l'ouvre et nous donne abondamment de quoi la fournir. Enfin, s'il nous donne un commentaire de l'Évangile plein de doctrine et de piété, ce commentaire, toutefois, est très bref et d'une grande précision.

Pourquoi l'éminent théologien en a-t-il agi ainsi ? Il explique ses raisons dans la Préface. La première, c'est l'impuissance du langage humain à décrire les sentiments du Cœur de Jésus : « Notre dessein, ajoute-t-il, est seulement d'en suggérer à demi-mot l'intime perception à l'âme désireuse de la savourer. » Une seconde raison, tirée de S. Ignace, c'est que l'âme goûte davantage ce qu'elle trouve par elle-même en méditant.

Outre ses méditations, le livre du R. P. Vermeersch renferme d'autres trésors qui le feront mieux apprécier encore : C'est en tête des méditations un clair exposé de la méthode de méditer de S. Ignace ; puis à la fin un beau choix de prières et de pratiques en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Mentionnons entr'autres : la Messe du Sacré-Cœur, le Petit Office du Sacré-Cœur, des Actes de consécration par la B. Marguerite-Marie et le Vénérable de la Colombière, des Amendes honorables, etc...

Nous regrettons que ce petit livre nous soit arrivé trop tard pour le mois de juin. C'est un excellent manuel du mois du Sacré-Cœur. Mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'il est fait uniquement pour servir à sanctifier ce mois. C'est avant tout un aide, et des meilleurs, pour acquérir la dévotion au Sacré Cœur. Il convient donc à n'importe quel temps de l'année, et nous le recommandons comme tel aux prêtres, aux religieux et aux religieuses ainsi qu'aux fidèles pieux.

Réd.

BULLETIN DE L' APOSTOLAT ET DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

—
ROME

L'année Jubilaire, dit le *Messenger Romain*, s'écoule heureusement, grâce au Cœur de Jésus. Léon XIII reçoit toujours beaucoup de pèlerinages, au moins deux fois la semaine. Parfois, le Vatican se trouvant trop étroit, il a été obligé de recevoir dans Saint-Pierre ceux qui comptaient 15, 20 ou 25 mille pèlerins. La santé du Saint-Père

se maintient merveilleusement. Parmi les nombreux et riches témoignages d'affection qu'il a reçus jusqu'ici, le plus précieux don auquel, paraît-il, ont contribué tous les évêques et tous les diocèses du monde, est une tiare en or : les trois couronnes qui la composent sont d'or ciselé en relief et ornées de feuilles, de fleurs et d'inscriptions rappelant les circonstances de ce glorieux Pontificat.

La Bienheureuse Marguerite-Marie.—On espérait, dit un correspondant romain de *La Croix* de Paris, que la bienheureuse Marg.-Marie pourrait être canonisée pour 1904, époque où l'Église fêtera le premier cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Cette espérance, douce à tous ceux qui vénèrent cette propagatrice du culte du Sacré Cœur, ne semble pas devoir se réaliser.

LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Au mois de mars dernier a commencé de paraître à Naples, en Italie, un bulletin intitulé : *Le grand Apostolat du Mois du Sacré Cœur*. Comme son nom l'indique, ce bulletin a pour but de promouvoir la célébration universelle du Mois du Sacré-Cœur (mois de juin). Nous avons reçu les deux premiers numéros, mais nous regrettons de ne les avoir pas reçus à temps pour notre livraison de juin.

L'œuvre a reçu la bénédiction du Souverain Pontife, transmise au Directeur par une lettre de Son Éminence le Card. Rampolla. Relevons le passage suivant :

• La diffusion du culte du sacré Cœur de Jésus a toujours été la grande aspiration qui a déterminé Sa Sainteté à publier ses actes bien connus : aussi il est très consolant pour Son cœur paternel de voir que Votre Seigneurie travaille au même but par la publication d'un bulletin destiné à propager le pieux exercice du Mois du Sacré-Cœur.

FRANCE

Le mot d'un impie.—Le 9 mars dernier, dit le *Messager* de Toulouse, celui qu'on a surnommé le « grand pontife de la maçonnerie », M. Brisson, lançait en guise de conclusion cette phrase grotesquement impie : « Ne laissons pas au XXe siècle l'ombre du Sacré Cœur étendue sur la France de Voltaire et de Victor Hugo !! »

Le pèlerinage national d'hommes à Paray-le-Monial a eu lieu le 25 mai. On remarquait parmi les pèlerins venus de toutes les parties de la France, plusieurs stabilités. Les premières heures de la matinée, dit *La Croix* de Paris, sont consacrées aux communions. A 9 h. 1/2, les pèlerins se trouvent réunis dans l'enclos des chapelains où est célébrée en plein air la grand'messe à laquelle assistent S. Émin. le Cardinal Perraud, Mgr Énard, évêque de Cahors, entourés de leurs vicaires généraux et d'un grand nombre de prêtres. M. l'abbé Garnier

fit le sermon. A 1 h. ½ procession du T. S. Sacrement présidée par le Cardinal et suivie d'une allocution de Mgr Énard, puis de l'acte de consécration.

ALLEMAGNE

On lit dans le *Bulletin de la Garde d'Honneur* :

• Le règne du Sacré Cœur continue toujours à s'étendre en Allemagne, et avec le plus grand fruit pour les âmes ; l'année dernière nous avons inscrit 25,000 nouveaux associés et 140 nouveaux zélateurs ont reçu leur diplôme. Il est vrai que la Garde d'honneur se propage surtout parmi les classes les plus humbles, mais le bon Maître se choisit là des âmes ferventes et dévouées qui font beaucoup pour sa gloire...

Le divin Cœur a rappelé à Lui cette année un fidèle serviteur qu'il s'était choisi dans une petite ville du Hanovre. H. G. était un ouvrier du chemin de fer ; un accident l'avait complètement paralysé, seules ses mains conservaient la liberté du mouvement. Lorsque la Garde d'honneur lui fut connue, il se prit d'un tel amour pour le Cœur de Jésus qu'il voulut devenir zélateur et fit en effet beaucoup pour l'extension de notre chère Confrérie et décida encore plusieurs personnes à se vouer au même apostolat. Ses lettres étaient très édifiantes : c'est ainsi qu'il nous dépeignait son bonheur de demeurer en face de l'église et de pouvoir suivre de son lit le chant des Offices. Mais plus tard son état croissant d'impuissance l'obligea de changer de domicile et même il fut torturé par la crainte d'aller mourir à l'hôpital protestant. Le Cœur de Jésus épargna cette douleur à son apôtre, mais lui fut prodigue d'autres épreuves : pauvreté extrême, maladie grave de sa femme, soucis pour l'avenir des enfants, calomnies venant de gens de bien, etc. H. G. ne cessa pas pour cela de travailler à l'extension de la Garde ; la veille de sa mort il eut encore le bonheur d'enrôler plusieurs associés et recommanda à sa femme de nous envoyer leurs noms. Ses dernières paroles furent : Jésus, je vis par vous, Jésus, je meurs pour vous ; puis il bénit ses enfants, baisa le crucifix et expira doucement.

L'antique et noble cité de Trèves compte maintenant un très grand nombre de Gardes d'honneur.

CANADA

R. P. Devine, S. J.—Vers la mi-juin, le R. P. Devine a quitté Montréal pour les missions de l'Alaska. Il s'en va résider au Cap Nome. Le R. P. Devine a été plusieurs années le Directeur du *Canadian Messenger of the Sacred Heart*. Il est bien connu à ce titre et aussi pour son dévouement à la jeunesse universitaire catholique de langue anglaise, à Montréal. Son zèle s'étendait encore à d'autres œuvres.

Le nouveau missionnaire emporte avec lui les regrets et les vœux de ses nombreux amis, à qui nous nous joignons pour lui souhaiter un heureux voyage et les bénédictions du Sacré Cœur sur ses travaux.

Sainte-Dorothée.—Le 25 mai, fête de la Trinité, nous avons eu la visite du R. P. Nolin, S.J., qui, répondant à l'invitation de M. le Curé, venait présider à la réception de six nouvelles Zélatrices du Sacré Cœur.

Le temps efface tout, comme l'on dit, même les meilleures résolutions; notre zèle avait peut-être besoin d'être stimulé. Nous étions à bonne source pour apprendre à aimer la dévotion au S. Cœur. Le Révérend Père rappela aux Zélatrices et aux Associés de l'Apostolat leurs devoirs envers le divin Cœur; il expliqua de nouveau les pratiques si faciles de la sainte Ligue. Le Rév. Père fit remarquer que le fidèle Associé de l'Apostolat observe les deux grands commandements de l'amour de Dieu et du prochain. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute tes forces. Celui de l'amour de Dieu d'abord, par la consécration de soi-même, de ses œuvres, souffrances et prières, de sa vie entière au Cœur de son Dieu; puis, celui de l'amour d'1 prochain par l'union de prières, les uns pour les autres, qui existe dans cette belle association.

Le Rév. Père nous encouragea à faire la Communion Réparatrice comme moyen excellent de consoler Notre-Seigneur des outrages qu'il reçoit dans son Sacrement d'amour et pour éloigner les fléaux qui pourraient peser sur nos têtes. Sa parole forte et convaincante pressait tous les paroissiens qui n'appartenaient pas encore à cette si avantageuse Association à s'enrôler au plus tôt sous la bannière du Sacré Cœur. Pour faire saisir davantage sa pensée le prédicateur appuyait ses paroles de traits et d'exemples. Après l'instruction, les six nouvelles Zélatrices s'approchèrent pour leur consécration au S. C. et les anciennes pour renouveler leur consécration. Le Rév. Père leur adressa quelques mots qu'il termina par cette belle promesse de N.-S. à ceux qui propageront la dévotion à son Divin Cœur: Leurs noms seront inscrits dans mon sacré Cœur et ils n'en seront jamais effacés.

Notre belle petite fête s'est terminée par le salut et la bénédiction du S. Sacrement.

Nul doute que la visite du Rév. Père fera du bien à tous, les Zélatrices seront plus dévouées au S. C. et les Associés plus fidèles à leurs devoirs de bons Ligueurs et bientôt, nous l'espérons, notre petite paroisse sera exclusivement composée d'enfants du Sacré Cœur.

St-Grégoire-le-Thaumaturge, Couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie.—Toutes les religieuses et les élèves de cette institution ont suivi les saints exercices de la belle et solennelle neuvaine au sacré Cœur de Jésus avec un empressement, une foi et une piété admirables. Le R. P. Nolin, le sympathique prédicateur de cette sublime neuvaine

a su imprimer dans toutes les âmes l'amour du sacré Cœur de Jésus. Le bon Père a laissé de consolants souvenirs de ces jours bénis, dont les fruits, espérons-le, seront durables.

Les deux intentions suivantes avaient été formulées au début de ces pieux exercices: Action de grâce pour la guérison d'une personne dévouée à la jeunesse et demande de succès dans une affaire très importante. Afin de se rendre le bon Sacré Cœur plus favorable, toutes ont rivalisé de zèle et de bonne volonté pour lui composer un bouquet spirituel. Voici le résultat de leurs constants efforts durant ces jours de grâces:

Communions sacramentelles.....	229
Victoires sur les défauts.....	633
Mortifications.....	1,615
Prières au sacré Cœur de Jésus.....	5,453
Souvenez-vous à la Sainte Vierge.....	1,114
O ma Souveraine, etc.....	820

CENTRES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS

New Bedford, Couvent de St-Hyacinthe.—Le 3 avril, nous avons eu une magnifique réception: 37 enfants ont été admis dans la Ligue du Sacré-Cœur; 4 nouveaux Zélateurs et 5 nouvelles Zélatrices sont venus grossir les rangs de ceux qui veulent se dévouer à propager la vraie et solide dévotion au sacré Cœur de Jésus. Le sermon fut prêché par M. l'abbé Pothevin, vicaire de la paroisse; il remplaçait, pour la circonstance, Monsieur le Curé qui est le directeur actuel de la Ligue du S.-Cœur. Le prédicateur s'efforça de faire comprendre à son jeune auditoire les précieux avantages qui sont attachés à la dévotion au sacré Cœur de Jésus et les bienfaits qu'en retirent ceux qui la pratiquent. Le salut solennel du Très-Saint Sacrement, chanté par les enfants de l'école, clôtura cette cérémonie.

Je crois bon de vous dire, mon révérend Père, que nos élèves ont retiré un grand bénéfice de cette petite réception; ils sont, en général, plus appliqués à l'étude, plus fervents à la prière et plus courageux pour accepter les réprimandes qui leur sont faites et les contrariétés qui leur arrivent.

ACTIONS DE GRÂCES

Belle-Rivière.—Guérison par l'application d'une carte-relique des PP. de Brébeuf et Lalemant.

Berthier (en haut).—Une guérison.

Boucherville.—Une faveur reçue après promesse d'une messe.

Buckingham.—Faveur reçue du S. C.

Cap-Santé.—Guérison d'une blessure par l'intercession de la Bonne Ste Anne, de S. Joseph et de Notre-Dame du Sacré Cœur.

Chêneville.—Une faveur attribuée à la Ste Vierge, après promesse de faire publier.

Chicago, Ill.—Plusieurs faveurs du Sacré Cœur par l'intercession de Ste Anne et de S. Antoine de Padoue. Aussi une guérison par l'huile des lampes qui brûlent devant le T. S. Sacrement.

Cohoes, N. Y.—Une grande faveur par l'intercession de Ste Anne, S. Joseph et S. Expédit.

Compton.—Une zélatrice remercie le Sacré Cœur, la Bonne Ste Anne et S. Antoine de Padoue pour une guérison obtenue après promesse de faire publier.

Crysler, Ont.—Plusieurs grâces et faveurs obtenues après promesse de faire publier dans le *MESSAGER*.

Howick.—Faveur temporelle attribuée à S. Joseph, après promesse de faire publier.

Lake Linden.—Guérison d'un mal d'yeux et plusieurs autres grâces après neuvaine au Sacré Cœur et promesse de faire publier.

L'Assomption.—Guérison après promesse et de faire publier. Don \$1.00.

Lawrence, Mass.—Plusieurs faveurs après promesse de faire publier dans le *MESSAGER*.

L'Épiphanie.—Guérison d'un mal de dents par l'application d'une médaille du S. Enfant Jésus de Prague.

L'Islet.—Plusieurs faveurs temporelles obtenues du Sacré-Cœur.

Mastā, Qué.—Asile St-Michel Archange. Une sœur auxiliaire de cette institution, désire remercier le Sacré Cœur et S. Joseph pour plusieurs faveurs et grâces obtenues.

Moncton.—Faveur reçue après promesse de faire publier.

Montréal.—Plusieurs faveurs du Sacré Cœur par l'intercession du Saint Enfant Jésus de Prague, de S. Joseph, de S. Expédit et de S. Jean l'Évangéliste. Un secours dans la misère après invocation au S. C. Faveur obtenue par une neuvaine au S. C., à Notre-Dame du S. C. et à S. Expédit, avec promesse de publication dans le *MESSAGER*.

Nominigüe.—Une petite fille de 9 ans guérie du mal d'yeux par l'application d'une relique du Noisetier de l'Apparition.

Notre-Dame de Stanbridge.—Guérison et autres faveurs attribuées au S. Enfant Jésus de Prague.

Piperville.—Deux grâces, après promesse de faire publier.

Richibouctou, N. B.—Guérison d'un enfant après neuvaine au S. C. et à la Ste Vierge et promesse de faire publier.

Rigaud.—Une grâce spirituelle et une guérison par l'intercession de la Bonne Ste Anne et du Frère Didace.

Rimouski.—Faveur spéciale avec promesse de faire publier. Autre tuteur due à S. Alphonse Rodriguez.

Rivière Gagnon.—Plusieurs grâces du S. C. après promesse de publier. Deux faveurs attribuées à la Bonne Ste Anne.

Rockland.—Un petit garçon, âgé de 18 mois, guéri d'un ulcère par l'application d'un scapulaire et la promesse de faire publier.

Roxton-Falls.—Deux associés remercient le S. C. et S. Antoine de Padoue pour plusieurs grâces obtenues après promesse de faire publier.

Ste-Agathe, Man.—Reconnaissance à la Bonne Ste Anne pour faveur reçue.

Ste-Anne de la Pocatière.—Reconnaissance au B. Gérard Majella, pour deux grandes grâces obtenues après promesse de publier.

St-Antoine.—Guérison d'une maladie grave par l'application d'une carte relique des PP. de Brébeuf et Lalemant.

St-Apollinaire.—Faveur spéciale due à l'intercession de S. Joseph.

St-Augustin.—Une guérison obtenue après avoir fait le Chemin de la Croix, le premier vendredi du mois, pendant neuf mois consécutifs.

Ste-Blaise.—Plusieurs faveurs dont une guérison après neuvaine et promesse de faire publier.

St-Camille.—Remerciements au S. C. et à Notre-Dame du S. C. pour faveurs reçues.

St-Charles de Bellechasse.—Guérison d'un enfant par l'intercession de S. Antoine de Padoue.

St-Donat de Montcalm.—Plusieurs grâces dues aux Martyrs Canadiens.

St-Eugène, Ont.—Guérison d'un violent mal de dents, après promesse d'une aumône pour le pain des pauvres.

St-Eustache.—Une faveur temporelle obtenue du S. C., par l'intercession de S. Antoine de Padoue. Soulagement dans la maladie par l'intercession de S. Alphonse Rodriguez après promesse de publier.

St-Henri de Lévis.—Plusieurs faveurs, dont une guérison, attribuées à la Ste Vierge, à S. Joseph et aux Martyrs Canadiens.

St-Hilaire.—Guérison par le S. C. après promesse de faire publier.

St-Isidore de Dorchester.—Une guérison obtenue après neuvaine au Sacré-Cœur et promesse de faire publier. Aussi reconnaissance à Ste Anne pour succès dans un examen.

St-Jean d'Iberville.—Plusieurs faveurs du S. C. après promesse de faire publier.

St-Laurent.—Une faveur spéciale, après promesse de faire publier.

St-Laurent d'Orléans.—Une grâce due à S. Expédit.

Ste-Monique.—Guérison d'une maladie grave, obtenue par l'usage de l'eau bénite de S. Ignace Don, 25 cents.

St-Ours.—Une faveur due à S. François-Xavier. Rhumatismes guéris après promesse de publier.

St-Paul, N. B.—Plusieurs faveurs après neuvaine à S. Joseph et à S. Antoine de Padoue.

St-Thomas de Lefavre, Ont.—Guérison d'une maladie grave après promesse de faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré et de faire publier dans le *MESSAGER*.

Salmon River.—Guérison de douleurs de rhumatisme par le S. C. après promesse de faire publier dans le *MESSAGER*.

St-Victor de Tring.—Plusieurs faveurs attribuées au S. C. et à S. Antoine de Padoue.

St-Zotique.—Mêmes remerciements pour guérison et autre faveur, après promesse de faire publier.

Tadoussac.—Une guérison après promesse d'une neuvaine à S. Joseph, et de faire publier.

Trois-Pistoles.—Guérison due à l'intercession de la Ste Vierge.

West Rutland.—Une faveur par l'intercession de S. Antoine de Padoue.

Nous accusons aussi réception d'autres lettres d' ACTIONS DE GRACES des Centres suivants. Le chiffre indique le nombre de faveurs reçues.

Bathurst, N. B., 1	Matane, 2	St-Jean, 1
Boucherville, 1	Montréal, 5	St-Joseph de Beauce, 1
Danielson, Con., 1	Notre-Dame de	St-Laurent, 1
Holyoke, Mass., 1	Pierreville, 3	Sherrington, 2
Kankakee, Ill., 1	Ottawa, 1	St-Germain de Ka-
L'Acadie, 1	Québec, 1	mouraska, 1
Laprairie, 1	St-André d'Argen-	Terrebonne, 1
L'Epiphanie, 3	teuil, 3	Tignish, 1
Les Cèdres, 1	St-Elie, 1	Trois-Pistoles, 1

AUX PRIÈRES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Belle Rivière : Mme Scholastique Beaulne.

Belle River, Ont : Mme Grosjean.

Buckingham : M. Isidore Larivière.

Champion, Mich. : Mmes Agnès Duchesneau, Cécile Carrière.

Chicago, Ill. : MM. Hyacinthe Dorion, Joseph Provost.

Côte-des-Neiges : Mme Ferdinand Laframboise. Mlles Zéphirine Boileau, Flora Prud'homme.

Dupey's Corner, N. B. : Mme Azilda Bourque.

East Angus : Mme Horace Singer.

Hartford, Conn. : Mme Sophie Painchaud.

Isle Dupas : M. Paul Sylvestre.

L'Assomption : Mme Lucie

Pelletier et Mme Rivest. Mlle Rachel Charland.

Mascouche : M. Henri Dupras. Mme Prudent Desjardins.

Maskinongé : MM. Norbert Dupuis, Ovide Landry. Mme Frs. Xavier Ferron.

Montréal : M. Joseph Longpré. Mmes Eliz. Beaudry, Ernest Lecours, George Lafricain, Denis Gervais, J. Bte Corriveau, Napoléon Lozeau, Pierre Trudel, Chamberland. Mlle Cordélia Laurendeau.

Napierville : MM. Hilaire Paré, Isaac Pinsonnault. Mmes Evariste Tremblay, Alfred Grégoire.

Notre-Dame de Pierreville : M. Louis Crevier.

Papineauville : Mme Michel Courtemanche.

Québec (Haute-Ville) : Mme Isidore Laliberté.

Québec (Jacques-Cartier) : MM. Etienne Giguère, Pierre Renaud, Joseph Letellier, Henri Tremblay. Théophile Boivin. Mmes Joseph Lessard, Joseph Brulotte, Pierre Bédard. Albert Lépine, Isaïe Plante, Vve F. X. Turgeon. Mmes Mary Dufour, Elisabeth Pageau.

Québec : Melle Philomène Moisan, zélatrice.

Rigaud : M. J. B. Boucher.

Rivière Canard : Mme George Martin.

Roxton Falls : MM. Alfred Roquet, Gédéon L'Heureux. Mmes J. B. Patient, Hormisdas Boucher. Melle Eva Dalpé.

Rutland, Vt. : M. Augustin Chagnon.

St-Ambroise : Melle Delphine Pageau.

St-André Avellan : Mmes Louis Charlebois, Joseph Millette.

St-André d'Argenteuil : M. Evariste Mallette.

St-Augustin (Deux-Montagnes) : M. Léonard Fortier.

St-Augustin : Mme S. Ouellette.

St-Camille : M. Jean Vermette.

St-David d'Yamaska : MM. Hubert Verrier, Henri Denis. Mmes Amanda Pepin, L. Paul, Marguerite Singler, Georgina Mélançon, Geneviève Danis, Nadeau, Georgina Petrin. Melle Mary Ritchot, Geneviève Hébert.

St-Eustache : M. Joseph Demers. Mmes Caroline Lefebvre de Bellefeuille, Maria Dumoulin. Melle Berthe Laurin.

St-Flavie : M. Paul Berger.

St-Jean d'Iberville : Melle Rose Anna Robert.

St-Laurent (Montréal) : Révde Sœur Marie de Sainte Catherine.

St-Ours : Mme Zoé St-Jacques. Melle Aline Dellois.

St-Simon de Rimouski : Mmes Eléonore Dionne, Emérentienne Fournier.

St-Urbain : Mme Cyprien Primeau.

St-Vincent de Paul : Mmes Joseph Dequoy, Cyrille Quévillon. Melle Berthe Chartrand.

Varenes : Melle Zéphirine Choquet.

Walkerville, Ont. : M. Léon Poupart. Melle A. I. Maisonville.

Waterloo : MM. Joseph Marchand, Emile Bombardier.

Windsor Mills : M. William Braün.

CALENDRIER DE JUILLET 1902

INTENTION GÉNÉRALE, BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPA

Le respect et l'amour du Nom de Jésus.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M.—Octave de S. Jean-Baptiste.—L'amour de N.-S. Jésus-Christ.—26,432 actions de grâces.

2. M.—VISITATION DE LA B. V. M.—Rf.—La vertu de charité—10,812 affligés.

3. J.—SS. Irénée et Compagnons, MM.—H†—(S. J. : Le B. Bernardin Réalino, C.)—Le dévouement chrétien.—21,710 défunts.

4. V.—Premier Vendredi.—De l'octave des SS. Apôtres.—S. André de Crète, M.—At. Cf. G†.—L'esprit de prière.—25,559 grâces spéciales.

5. S.—S. Antoine-Marie Zaccaria, C.—Le zèle apostolique.—1,604 communautés.

6. D.—VII ap. Pent.—Le Précieux Sang de N.-S.—At. Cf. G†. Rf.—La dévotion au Précieux Sang.—17,319 premières Communions.

7. L.—SS. Cyrille et Méthode, EE.—(S. J. : Ste Pulchérie, V.)—La victoire sur nos passions.—Les Associés du Sacré-Cœur.

8. M.—Ste Elisabeth de Portugal, veuve—L'amour des pauvres.—8,904 demandes de travail.

9. M.—SS. Zénon et Compagnons, MM.—(S. J. : SS. Cyrille et Méthode, EE.)—L'abnégation.—3,104 prêtres ou ecclésiastiques.

10. J.—SS. Sept Frères, MM.—H†.—La correspondance à la grâce—59,195 enfants.

11. V.—S. Michel des Saints, C.—(S. J. : S. Léon II, du 28 juin.)—Le don de piété.—14,586 familles.

12. S.—S. Jean Gualbert, abbé.—La charité pour nos ennemis.—16,605 grâces de persévérance.

13. D.—VIII ap. Pent.—Dédicace des églises.—(S. J. : du dimanche.)—Le désir de la sainte Communion.—3,430 grâces d'union, de réconciliation.

14. L.—S. Bonaventura, E. D.—La dévotion au Crucifix.—25,558 grâces spirituelles.

15. M.—S. Henri, C.—(S. J. : BB 40 Martyrs.)—La vertu de pureté—21,532 grâces temporelles.

16. M.—NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.—La dévotion au saint Sacrament.—8,791 conversions à la foi.

17. J.—S. Alexis, C.—H†.—L'esprit de pauvreté.—17,760 jeunes gens, jeunes personnes.

18. V.—S. Camille de Lellis, C.—La charité pour les malades.—1,250 maisons d'éducation.

19. S.—S. Vincent de Paul, C.—La charité pour le prochain.—8,882 malades ou infirmes.

20. D.—IX ap. Pent.—Octave de la dédicace.—S. Jérôme Émilien, C.—L'amour de l'enfance.—2,432 personnes en retraite.

21. L.—Ste Praxède, V.—(S. J. : S. Henri, du 15.)—L'amour des œuvres de miséricorde.—565 Œuvres ou Sociétés.

22. M.—Ste Marie-Madeleine, pénitente.—Z†.—Le don des larmes—1,323 paroisses.

23. M.—S. Apollinaire, E. M.—La constance.—17,755 pêcheurs.

24. J.—Vigile.—Ste Christine, V. M.—H†.—Le don de force.—20,644 pères ou mères.

25. V.—S. JACQUES LE MAJEUR, ap.—D†. M†.—La charité envers nos persécuteurs.—8,528 religieux ou religieuses.

26. S.—STE ANNE, mère de la B. V. M.—La dévotion à Sainte Anne.—3,200 novices ou séminaristes.

27. D.—X ap. Pent.—Du dimanche.—Solenn. Ste Anne.—(S. J. : BB. Rodolphe et Comp., MM.)—Le zèle—1,348 Supérieurs ou supérieures.

28. L.—SS. Nazaire et Comp., MM.—L'esprit de sacrifice.—8,208 vocations.

29. M.—Ste Marthe, V.—L'activité chrétienne.—Les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de Jésus.

30. M.—De l'octave.—SS. Abdon et Sennen, MM.—La patience.—24,211 grâces diverses.

31. J.—S. Ignace de Loyola, C.—Z†.—Le zèle de la gloire de Dieu.—Les Directeurs de l'Apostolat.

EXPLICATION DES SIGNES : —†=Indulgence plénière; A=1er degré, B=2e degré, C=3e degré; D=Indulg. apostoliques; G=Archiconfrérie Romaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur; H=Heure Sainte; M= Bonne Mort; N=Archic. du Cœur agonisant; R=Confrérie du S. Rosaire; V=Congrégation de la Ste Vierge; Z=Zélateurs ou Zélatrices

* N.B.—Là où la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure Sainte.

Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte aux intentions indiquées. Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.